

Agence de Développement Municipal (ADM)

AUDIT URBAIN DE LA VILLE DE DIAMNIADIO



Rapport Final

Septembre 2003



BDO MBA (Management Business Audit)
Boulevard du Sud x Rue des Ecrivains Point E
BP : 5079 Dakar-Fann
Tél : 869-19-19 - Fax : 825-42-88



GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision)
Sicap Sacré Cœur III villa n°9516 - BP : 16473 Dakar/Fann
Tél : 827.84.46 – Fax : 827-94-99
Email : gerad@sentoo.sn - Site : www.gerad.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
A- DIAGNOSTIC	8
1. SITUATION ET SITE URBAIN	8
1.1 LA VILLE DANS SA REGION	8
1.1.1 LE CADRE GENERAL	8
1.1.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION	10
1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION	11
1.2. LA VILLE DANS SON SITE	12
1.2.1. LE SITE NATUREL	12
1.2.1. 1. RELIEF ET GEOLOGIE	12
1.2.1.2. LE CLIMAT	13
1.2.1.3 LA VEGETATION	14
1.2.2. LE SITE CREE	14
1.2.3. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITES DU SITE	15
1.2.3.1. LES CONTRAINT	15
1.2.3.2 LES ATOUTS ET POTENTIALITES DU SITE	15
2- ORGANISATION DE LA VILLE	18
2.1. LE DECOUPAGE EN QUARTIERS	18
2.1.1. PERIMETRE COMMUNAL	18
2.1.2 DECOUPAGE EN QUARTIERS	18
2.2. EVOLUTION SPATIALE	20
2.2.1. PRINCIPALES ETAPES DE LA CROISSANCE URBAINE	20
2.2.2. LOTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS	22
2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITÉ	22
2-4 PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS	25
2.4.1 PROJETS RÉALISÉS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	25
2.4.2 PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE	25
2.4.3 PROJETS NON PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE	25
2-5 TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS	26
2.5.1 EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME	26
2.5.2 RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE	26
3. ÉCONOMIE URBAINE	29
3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND	29
3.1.1. L'HINTERLAND DE DIAMNIADIO	29
3.1.1.1. AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES	29
3.1.2. 2 AIRE D'INFLUENCE DES STRUCTURES SCOLAIRES	30
3.1.2. 3. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE	32
3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS	35
3.2.1. LA POPULATION ACTIVE	35
3.2.2. LA STRUCTURE DE L'EMPLOI	36
3.2.2.1. LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (GIE)	36
3.2.2.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES	37
3.2.2.3. LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE (GPF)	37
3.2.3. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN	40
3.2.4. RECOMMANDATIONS	40
3.3 LE PATRIMOINE URBAIN	41
3.3.1 LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN	41
3.3.2 LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN	42
3.3.2.1 LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	42
3.3.2.2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES	46
3.3.2.3 LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	49
3.3.2.5 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS	52
3.3.2.6 LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	55
3.3.3 LES INFRASTRUCTURES	55
3.3.3.1 LA VOIRIE	55
3.3.3.2 LE RESEAU ELECTRIQUE	57

3.3.3.3 L'ALIMENTATION EN EAU	59
3.3.3.4 L'ASSAINISSEMENT	60
4. DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE	63
4.1 EVOLUTION DE LA POPULATION – PROJECTIONS	63
4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS)	63
4.3. LA POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT	64
5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES	67
5.1. CLASSEMENT D'APRES L'APIE	67
5.1.1 CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE	67
5.1.2 CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT	74
5.1.2.1 DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES	74
5.1.2.2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES	75
5.1.2.3 LES AUTRES EQUIPEMENTS	75
5.1.2.2 DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES	76
5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX	78
5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN	78
6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE	80
6.1. POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL	80
6.1.1. UN FUTUR POLE DE REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE	80
6.1.2. UNE VILLE DE TRANSIT	80
6.1.3. DES POTENTIALITES AGRICOLES IMPORTANTES	81
6.1.4. DES POTENTIALITES INDUSTRIELLES	81
6.2. LES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	81
6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS :	
MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS	82
6.3.1 POUR LES SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITE	82
6.3.2. POUR LES INFRASTRUCTURES	83
B - PROPOSITIONS	86
7. BESOINS ET PRIORITES	86
7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'APIE	86
7.1.1. LES INFRASTRUCTURES	86
7.1.2. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITE	87
7.2. BESOINS EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES	88
7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'APIE ET CEUX EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES	90

INTRODUCTION

L'audit urbain vise à identifier à partir du diagnostic de la commune, un ensemble de projets prioritaires destinés à améliorer la desserte en infrastructures et équipements de superstructures de la commune. C'est sur la base de l'audit urbain, que le Programme d'Appui aux Communes (PAC) évalue l'effort d'investissement de la commune à travers le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) et le Programme d'Entretien Prioritaire (PEP). Les objectifs de l'audit urbain sont :

- de procéder au diagnostic du site et de la situation de la commune, en faisant ressortir notamment la position de la commune par rapport aux grands traits de la géographie régionale et nationale ; et, par la sitologie, identifier les contraintes et les potentialités du cadre physique ;
- d'analyser l'organisation de la commune à travers son évolution spatiale, le découpage en quartiers, l'occupation du sol, les tendances d'extension urbaine et leurs conséquences ;
- d'effectuer un diagnostic de l'économie urbaine et du milieu socio-économique, axé principalement sur la structure sociale (population active, catégories socio-professionnelles, etc.), sur la composition et la valeur du patrimoine urbain, sur l'analyse des aires de polarisation et des rapports entre la ville et son hinterland ;
- d'étudier la démographie en mettant en évidence les facteurs d'évolution de la population, les besoins en espaces pour l'extension de l'habitat et la mise en place des équipements et infrastructures ;
- d'analyser la desserte par les équipements et les infrastructures en vue de réaliser une typologie des quartiers à l'aide d'un Inventaire pour la Programmation des Infrastructures et des Equipements (IPIE), afin d'identifier les besoins en investissements et en entretien. Pour cela, il faudra procéder au recensement et à l'analyse du niveau de desserte de chaque quartier et mettre en évidence les déséquilibres ;
- d'établir le profil de la commune, en présentant le potentiel et les caractéristiques du développement urbain et en faisant ressortir les problèmes majeurs de la commune et des différents quartiers ;
- de présenter des rapports documentés par des cartes, tableaux et figures, comprenant des propositions et recommandations portant sur les projets à mettre en œuvre pour lever les contraintes identifiées, en particulier celles relatives au Programme d'Investissement Prioritaire et au Programme d'Entretien Prioritaire ; et enfin
- de préparer la signature du contrat de commune en établissant un dossier technique comprenant les fiches projets, la justification économique et l'étude d'impact environnemental.

A l'issue de l'audit urbain, il a été établi le tableau ci-dessus, contenant des données clés. Il présente les principales caractéristiques sur la commune.

Tableau 1 : les données clés de la commune

Nom de la Commune	DIAMNIADIO			
Localisation	Région de Dakar			
Fonction Administrative	Commune			
Population et taux de croissance annuelle	(11446) 10898 habitants en 2002 1.21% de 1988-2002			
Surface communale	3023,2 ha		5,4% du total régional	
Surface Urbanisée	71 ha		2,3% du périmètre communal	
Quartiers les mieux équipés :	Zone 3 (Sébi Ponty) Zone 1 (Diamniadio sud) Zone 2 (Diamniadio nord)		Notes : 69 : moyen 67 : moyen 47 : passable	
Quartiers les moins équipés :	Zone 7 (Mbounka Bambara, Ndoukhoura Peulh, Dougar ouest) Zone 6 (Ndoyène Déni Youssou) Zone 5 (Déni Malick Guèye, Déni Demba Codou) Zone 4 (Dougar 1, 2 et Peulh.)		35 médiocre 33 médiocre 26 médiocre 24 médiocre	
PIP (1000 FCFA)	100 000			
Infrastructures Equipements	0			
Travaux neufs	100 000			
Réhabilitation	0			
Volume budgétaire Total (1000 FCFA) 2002	17 113			
Ressources courantes (1000 FCFA)	13 135			
Effort d'Investissement (1000 F CFA)	3 978			
Ressources par habitant	852			
	Total	Emprunt	Autofinancement	Subvention
PIP (1000 FCFA)	100 000	0	0	100 000
PAM (1000 FCFA)	10 000	0	0	10 000
PEP (1000 FCFA) sur 3 ans	16 605	0	16 605	0

A. DIAGNOSTIC

1. SITUATION ET SITE URBAIN

A. DIAGNOSTIC

1. SITUATION ET SITE URBAIN

L'étude du site permet d'analyser les caractères physiques de l'espace sur lequel l'agglomération de Diamniadio a été implantée. Celle de la situation se fait par rapport à sa position dans les réseaux régional et national de communication et d'échanges.

Le site et la situation peuvent être déterminants dans l'occupation de l'espace et le développement des activités économiques.

1.1. LA VILLE DANS SA REGION

Cette analyse s'appesantie sur trois axes : le cadre général, les principales caractéristiques de la ville, la situation de la commune dans sa région.

1.1.1 LE CADRE GENERAL

Diamniadio, érigée en Commune en février 2002 par décret présidentiel n° 2002-17, est située à 35 kilomètres de Dakar, (qui est sa capitale régionale) dans le Département de Rufisque (cf. carte 1).

Jusqu'à cette date, Diamniadio était un village de l'ex-communauté rurale de Sébikotane. Son nouveau statut lui offre de réelles perspectives d'auto-développement dans le contexte actuel de la décentralisation où un accent particulier est mis sur la valorisation des ressources humaines et des potentialités naturelles locales.

Carte 1 situation

De part sa position de carrefour à l'intersection de RN 1 et de la RN 2, Diamniadio est un véritable nœud de communication et bénéficie d'atouts certains pour assurer le développement local.

La Commune de Diamniadio bénéficie de la proximité d'un marché de consommation de plus de 2 millions d'habitants, constitués par les Régions de Dakar et de Thiés. Cette configuration spatiale et cette position stratégique offre aussi à la Commune une multitude d'opportunités relationnelles.

1.1.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION

La Région de Dakar est marquée par la concentration de l'emploi, des biens et services et de l'essentiel des moyens de production du pays. Elle est de fait le mirage des populations rurales et concentre 24% de la population sur 0,28% du territoire National.

L'évolution de l'espace dakarois est fortement corrélée avec les différentes fonctions que la ville a occupées. Capitale de l'Afrique Occidentale Française, la Région de Dakar a très tôt bénéficiée des investissements pour la mise en place d'équipements et infrastructures structurants. L'aire d'influence de la Région de Dakar s'étend ainsi au niveau national et même international.

Toutefois, l'agglomération dakaroise est aussi marquée par la coexistence d'espaces au niveau d'équipement très différent. L'armature urbaine montre un réel déséquilibre démo-spatial et socio-économique. Les Communes d'Arrondissement du Département de Dakar sont généralement mieux desservis que ceux de Rufisque, Bargny et Guédiawaye.

Au sein du Département de Rufisque, la Commune de Diamniadio, malgré sa position stratégique ne joue presque aucun rôle important dans la dynamique des échanges commerciaux. Le développement de l'économie locale est entravé par le déficit criard d'équipements structurants pouvant favoriser l'implantation de secteurs secondaire et tertiaire performants.

Pour une meilleure répartition de l'appareil de production sur l'espace national, le renforcement de l'indice de centralité des régions de l'intérieur du pays et des autres villes de la banlieue dakaroise comme Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Bargny est nécessaire.

C'est dans ce cadre que le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) dit Dakar 2001, élaboré en 1980 par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, prévoyait une meilleure structuration de l'espace dakarois et l'équipement des pôles secondaires du Département de Rufisque.

Le PDU, horizon 2025, prend en compte les nouvelles communes de Bargny, Sébikotane et les Communautés rurales de Sangalkam et Yène. A partir de 2002, le village de Diamniadio est érigé en Commune.

Le Plan d'Urbanisme de Détail de Diamniadio élaboré par la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et approuvé par décret 2000-178 du 02 mars 2000 présente les grands projets d'infrastructures et d'équipements prévus pour faire de Diamniadio un véritable pôle urbain.

1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

Diamniadio, de par sa position est une zone de transit située entre la conurbation Bargny-Rufisque-Dakar, les villes de Thiès et de Mbour.

Malgré cette position stratégique, la Commune de Diamniadio n'est pas encore fortement intégrée dans le tissu économique et social de la Région de Dakar, à cause du manque notoire d'infrastructures économiques de grande envergure. De ce fait, les seules relations qui existent entre Diamniadio et Dakar se limitent essentiellement à un drainage de la main d'œuvre et de produits maraîchers.

Sur le plan administratif par exemple, la plupart des services étatiques comme l'Urbanisme, le Cadastre et les Domaines, les Travaux Publics et l'Inspection d'enseignement, n'existent pas encore.

Pour les services de base en dehors du centre de santé Elisabeth Diouf, la Commune ne dispose pas d'équipements lui permettant d'assumer son rôle administratif et économique dans son espace régional.

Cependant, de réelles opportunités existent pour la commune notamment avec les activités de transport, de distribution, d'agriculture de contre saison et le développement du secteur industriel.

Les Plans d'Urbanisme (PUD et PDU) présentent les directives d'aménagement de la nouvelle Commune qui vise à bien l'intégrer dans le réseau régional d'établissements humains. Pour cela, des équipements structurants (marché d'intérêt national, gare gros porteurs, foirail, etc.) sont prévus pour lui permettre de devenir un pôle fort et central. « *Diamniadio jouera le rôle de centre industriel, de distribution et de transport. Un accent particulier a été mis sur l'articulation entre activités économiques et modes de transport et la fonctionnalité de l'agglomération. Un pôle fort et central (centre ville) a été créé pour développer les échanges, les activités de services et abriter les services administratifs divers* (PUD, 1999).

1.2. LA VILLE DANS SON SITE

1.2.1. LE SITE NATUREL

L'étude du site fait référence aux données physiques caractéristiques de l'espace et permet de renseigner sur les contraintes et les potentialités du milieu en rapport avec

le développement urbain. Il s'agit essentiellement de la topographie, du climat, de l'hydrographie et de la végétation.

1.2.1. 1. RELIEF ET GEOLOGIE

La commune de Diamniadio est localisée sur un site de plateau faiblement ondulé, et correspond à l'une des cinq (5) régions délimitées par TRENOUX (1963) sur la carte géologique de la presqu'île du Cap-Vert que sont :

- L'espace dakarais, à l'ouest d'une ligne Yoff-Hann ;
- la zone sableuse des Niayes à l'Est d'une ligne Yoff-Hann-Mbao et Sangalkam-Kayar ;
- la région de Rufisque-Bargny ;
- le massif de Ndiass (qui correspond à un horst de terrains crétacés) ;
- la falaise de Thiès.

Le relief varie entre 25 m au Nord jusqu'à 74 m au sud de la Commune vers le village de Ndoukhoura Peulh. Dans les dépressions où convergent les eaux de ruissellement apparaissent des sols hydromorphes : ce sont les Niayes au nord de la commune. Les sols de type sablo-argileux (deck-dior) sont très présents dans la zone.

La nappe phréatique se situe entre 7 et 30 mètres. Elle est renfermée dans les sables et argiles du Continental Terminal et les calcaires Paléocènes du bassin sédimentaire. Le relief et la nature imperméable des sols favorisent un ruissellement intense des eaux de pluies.

1.2.1.2. LE CLIMAT

Le climat de la commune de Diamniadio est caractéristique du climat tropical marqué par l'alternance d'une saison sèche, longue de neuf (9) mois, et d'une saison des pluies qui dure trois (3) mois.

La saison sèche dure 8 à 9 mois (octobre à juin) est une période où souffle l'harmattan, alizé continental, vent chaud et sec. Mais dans la zone de Diamniadio, les températures sont modérées grâce à l'influence de l'Océan Atlantique et des incursions de l'alizé maritime. Cette période enregistre de faibles amplitudes thermiques diurnes. L'action de l'alizé maritime ne favorise pas la genèse de précipitations car sa structure verticale ne favorise pas le développement de formations nuageuses. Cependant son humidité peut être déposée, notamment la nuit sous forme de rosée.

La saison humide ou hivernage dure 3 à 4 mois (juin à septembre). Durant cette période, la mousson, l'alizé provenant de Sainte-Hélène, pénètre le pays chargé d'humidité. Elle est marquée par une faible amplitude thermique mais avec des températures généralement plus élevées que celles de l'alizé maritime. Compte tenu des précipitations qu'elle apporte et l'importance de l'agriculture sous-pluie dans la commune elle reste une période particulièrement attendue par les populations en grande partie paysanne.

- La Pluviométrie

Le potentiel hydrique de la zone est comme celle du pays fortement réduit ces dernières décennies. La pluviométrie moyenne annuelle entre 1992 et 2002 est de 310 mm. Elle a connu une variation sensible au cours des cinquante dernières années. Le nombre de jours de précipitation par an est très faible avec une moyenne de 25 jours.

La réduction de la pluviométrie, suite aux sécheresses cycliques, a une grande incidence sur le couvert végétal et sur la recharge de la nappe phréatique. Elle se traduit sur le plan agro-écologique par une dégradation de la végétation et une réduction des productions agricoles.

- Les températures

Le régime thermique bimodal dans la zone de Diamniadio présente deux saisons. La saison froide qui va de décembre à mars est caractérisée par la faiblesse des températures avec une moyenne de 21°C. La moyenne maximale est de 29°C.

L'amplitude thermique moyenne annuelle, qui est la différence entre la température maximale et la température plus faible, avoisine 15°C. Les moyennes hygrométriques relevées à la station de Dakar Yoff permettent d'avoir un aperçu sur l'humidité relative qui est de 65,5% en décembre et 82,7% en septembre, ce qui du reste est assez élevé.

1.2.1.3 LA VEGETATION

La végétation de la Commune de Diamniadio est celle de la zone soudano sahélienne composée par une savane arborée et arbustive. La composition floristique est dominée par *Andansonia digitata* et *Euphorbia sp.* Elle est aujourd'hui très dégradée et peu diversifiée en raison du recul de la pluviométrie et des agressions anthropiques.

Un autre facteur important de la dégradation de la végétation est constitué par les activités d'extraction du calcaire.

Au Nord de la ville, l'existence de sols à forte rétention hydrique favorise le développement du couvert végétal et de l'exploitation de périmètres maraîchers de contre-saison. Toutefois, ces espaces boisés sont progressivement gagnés par le front d'urbanisation.

La Commune ne dispose pas d'aménagements environnementaux comme les espaces verts. Les plantations d'ornements (avec *Adzarichta indica* et *Khaya senegalensis* principalement) ne sont réalisées que le long de certains axes structurants de la ville notamment le long des routes nationales.

1.2.2. LE SITE CREE

La configuration de l'agglomération principale de Diamniadio montre que le processus d'urbanisation s'est organisé autour des principales voies structurantes (routes nationales 1 et 2.)

L'occupation de l'espace a été fortement influencée par les axes de communication. L'habitat et les principaux équipements sont ainsi alignés le long de ces voies où la densification est plus marquée.

Aujourd'hui, le rattachement des villages des Communautés Rurales de Sangalkam et Yène à la Commune dans le cadre du projet de ville, pose le problème de leur intégration au noyau urbain. En effet, ces localités distantes de 1 à 6 km de l'agglomération principale sont sous équipées et sont parfois éloignées des voies de communication.

1.2.3. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITES DU SITE

1.2.3.1. LES CONTRAINTES

Les principales contraintes de la nouvelle commune de Diamniadio sont aujourd'hui liées aux problèmes d'aménagement urbain. En effet, l'organisation et le développement urbain de la commune sont en proie à une série de contraintes inhérentes au site et à son nouveau statut.

- ❑ La dispersion des localités et l'insuffisance des axes et moyens de communication posent le problème d'intégration des différents quartiers au projet de ville.
- ❑ La configuration du relief et l'absence d'un réseau de drainage des eaux pluviales entraînent des problèmes environnementaux notamment dans les quartiers de Dougar 1 et 2 qui sont coupés du reste de la ville pendant la saison des pluies.
- ❑ A l'image de la plupart des nouvelles villes du Sénégal, Diamniadio souffre d'un manque criard d'équipements structurants.
- ❑ L'extension urbaine continue de se faire vers le sud de la ville. Or, cette partie abrite la majeure partie des plantations et périmètres maraîchers qui sont les principales sources de revenus des populations. Cette situation peut être une source de conflits et de réduction des espaces agricoles.

1.2.3.2 LES ATOUTS ET POTENTIALITES DU SITE

La commune de Diamniadio dispose de potentialités pouvant impulser son développement.

- ❑ La position charnière de Diamniadio entre la capitale (Dakar) et plusieurs villes (Thiès, Rufisque, Bargny, Mbour) auxquelles elle est reliée par des voies nationales, est un atout. Ces centres urbains peuvent constituer un marché important pour l'écoulement des produits agricoles de contre saison dont la production est l'une des principales activités de la population.

- Sa position fait également de Diamniadio une zone de transit par laquelle passe tout le trafic lourd à destination de Dakar et provenant des autres régions du Sénégal et des pays limitrophes.
- Le projet de construction de l'aéroport de Ndiass ainsi que les infrastructures d'accompagnement notamment routières et ferroviaires devraient avoir un impact positif sur l'économie locale en faisant de la ville une véritable plaque tournante pour les échanges.
- Les projets d'exploitation des potentialités offertes par la nature du sous-sol avec les affleurements de roche calcaire peuvent par la création d'emplois et d'équipements industriels contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.
- L'existence de bas-fonds et de sols à forte rétention hydrique favorise le développement de l'arboriculture fruitière et du maraîchage.

2. ORGANISATION DE LA VILLE

2. ORGANISATION DE LA VILLE

2.1. LE DECOUPAGE EN QUARTIERS

2.1.1. PERIMETRE COMMUNAL

Le « village » de Diamniadio dans le passé a été rattaché à d'autres entités administratives de la Région de Dakar. En effet, jusqu'en 1992, il dépendait de la communauté rurale de Sébikotane. A partir de cette date, il passe sous la tutelle de la communauté rurale de Yène avant d'être érigé en Commune, le 12 février 2002, par décret présidentiel 2002-171.

Ce changement de statut est consécutif au « Projet de ville » dont l'option est de faire de la commune de Diamniadio un pôle de développement urbain dans le cadre de la politique gouvernementale de « *stratégie d'organisation de l'espace devant permettre d'apporter des solutions aux contraintes de disparités et de dysfonctionnements de l'agglomération dakaroise*¹ ». La commune de Diamniadio ainsi créée, d'une superficie de 30232 hectares est limitée :

- au Nord par la Commune de Sébikotane,
- au Nord-Est par la Communauté Rurale de Yène et une partie de la commune de Sébikotane,
- au Nord-Ouest par la Commune de Bargny,
- au sud par la Communauté rurale de Yène.

2.1.2 DECOUPAGE EN QUARTIERS

L'organisation spatiale et le découpage en quartiers de la Commune de Diamniadio revêtent un caractère particulier. En effet, la commune est constituée d'un noyau central constitué par l'agglomération de Diamniadio subdivisée en deux quartiers et douze villages rattachés qui étaient auparavant sous la tutelle des Communautés Rurales de Sangalkam ou de Yène (jusqu'en 2002).

Ces différentes localités dont la population est parfois inférieure à 100 habitants sont distantes de 0.2 à 6 km (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Distances entre les différents quartiers de la Commune de Diamniadio

Noms des quartiers	Distance par rapport à Diamniadio par les axes routiers	Population
Diamniadio Sud	0	1898

¹ Plan d'Urbanisme (PDU) de Diamniadio, 2000

Diamniadio Nord	0	1616
Sébi Ponty	3,25 Km	1355
Déni Malick Guèye	3,90 Km	839
Déni Demba Codou	2,85 km	312
Déni Babacar Diop	3,25 km	239
Dougar 1	2,75 km	1675
Dougar 2	2,40 k m	1028
Dougar Peulh	2,25 km	190
Dougar Ouest	2,50 Km	294
Ndoyene	6,25 Km	689
Déni Youssou	6,00 Km	329
Mbounka Bambara	3,55 Km	109
Ndoukhoura Peulh	4,25 Km	325
Total		10898

Sur le plan urbanistique, cette délimitation des quartiers doit s'appuyer sur un certain nombre de principes et normes pouvant garantir sa fonctionnalité. Cependant du fait de la dispersion des villages et de la taille de certains quartiers, un regroupement des différents quartiers est effectué en tenant compte des réalités socio-culturelles et des positions des villages rattachées. Pour assurer un développement urbain harmonieux dans la commune, il faudrait veiller à une dotation optimale en équipements et infrastructures des différentes zones ainsi constituées. Le tableau ci-dessous indique le zonage effectué et les différents quartiers qui le composent.

Tableau 2 bis : Les quartiers de Diamniadio

NOMS DES QUARTIERS	LES SOUS-QUARTIERS
Zone 1	Diamniadio Sud
Zone 2	Diamniadio Nord
Zone 3	Sebi Ponty
Zone 4	Dougar 1, Dougar 2, Dougar Peulh
Zone 5	Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop,
Zone 6	Ndoyéne, Déni Youssou
Zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar 2

Source : Commune de Diamniadio, 2003

Carte 2 périmètre communal et carte 3 limites quartiers

2.2. EVOLUTION SPATIALE

2.2.1. PRINCIPALES ETAPES DE LA CROISSANCE URBAINE

L'étude de l'évolution spatiale de la Commune de Diamniadio a été réalisée à l'aide de l'interprétation des photographies aériennes (celles de 1980 et de 1997), des cartes disponibles (IGN 1970 et IGN 1983) et des enquêtes sur le terrain en 2003. Les différentes phases de la croissance spatiale de la ville peuvent être scindées en trois principales étapes à savoir :

- la période d'avant 1980 ;
- la période 1980-1997 ;
- entre 1997 et 2002 ; et
- à partir de 2002.

La première période concerne l'implantation de la ville le long de la voie nationale n°1 à partir de la période coloniale (cf. carte 4) par la relocalisation sur le site actuel de deux villages (Déni Ndiarkhate et Déni Bande). A cette époque l'occupation de l'espace se limitait aux premières habitations sans aucuns équipements de base.

Ce n'est qu'au début des années 1980, que le village a commencé à se développer et a pu bénéficier des infrastructures de base comme l'adduction d'eau potable et l'électricité.

La deuxième phase sera ainsi marquée par l'extension du noyau de Déni Diarkhethie qui sera plus tard rattaché à Diamniadio Nord. L'attraction certaine des quartiers de Diamniadio Sud et de Diamniadio Nord transparait à travers l'extension spatiale rapide entre 1980 et 1997.

A partir du moment où le village de Diamniadio a obtenu le statut de Commune (en 2002) et pour réserver les emprises foncières nécessaires à la construction des infrastructures et équipements, les espaces proches du site, comprenant des villages des Communautés rurales de Yène et Sangalkam ont été intégrés dans le périmètre communal. Ainsi, l'emprise spatiale englobe aujourd'hui, ces différentes localités.

2.2.2. LOTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS

L'étude de la typologie du lotissement montre que les quartiers de Diamniadio Sud, de Dougar et de Sébi Ponty ont fait l'objet d'un morcellement. Ces lotissements réalisés entre 1988 et 1990 représentent une superficie totale de 234 150 m². Le tableau 3 ci-dessous présente les promoteurs et la taille des parcelles.

Tableau 3 : Lotissements réalisés dans la Commune

Localisation	Lotissement	Année	Taille des parcelles	Superficie	Promoteurs
Sébi Ponty	TF Etat n°2563/R	1988	15 m / 20 m	9000 m ²	CR Sébikotane
Sébi Ponty	-	1990	15 m / 20 m	12750 m ²	CR Yène
Diamniadio	-	1990	15 m / 20 m	11400 m ²	CR Yène
Dougar 1	-	1990	15 m / 20 m	150000 m ²	CR Yène
Sébi Ponty	TF Etat n°2564/R	1996	15 m / 20 m	51000 m ²	CR Sébikotane

L'équipe municipale prévoit des lotissements dans les quartiers de Diamniadio, Ndoukhoura Peulh et Mbounka Bambara pour une superficie totale de 127,8 ha (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Lotissements projetés dans la commune

Localisation	Année	Taille des parcelles	Superficie	Promoteurs
Diamniadio sud	2003/2004	12 m / 15 m	972000	Mairie
Ndoukhoura Peul	2003/2004	12 m / 15 m	270000	Mairie
Mbounka Bambara	2003/2004	12 m / 15 m	36000	Mairie

Dans le cadre du PDU, des réserves foncières et des Terrains Non Immatriculées (TNI) d'une superficie de plus de 200 hectares sont prévus pour la réalisation des équipements et infrastructures futurs de la Commune (cf. tableau)

Tableau : Superficies réservées aux futurs équipements de Diamniadio

Services publics	Superficies prévues (en ha)
Hôpital départemental	9,3
Lycée	6
Centre de formation	6,3
Stade de ville	8,4
Complexe socioculturel	non encore déterminé
Cimetière	57,5
Zone militaire	non encore déterminé
Réserves foncières du centre ville	48
Espaces réservés pour équipements	28

Source : PUD, 2000

2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITÉ

La répartition de la population selon la taille montre que les quartiers de Diamniadio sud, Sébi Ponty, Dougar 1 et Diamniadio nord comptent le plus d'habitants (cf. carte 5). La population y est supérieure à 1500 individus. Le quartier de Mbounka Bambara est le plus faiblement peuplé avec seulement 134 habitants en 1999.

La carte des densités montre que les espaces de concentration sont situés au Nord et à l'Est de la Commune. Il s'agit des quartiers de Deni Babacar Diop, Deni Demba Codou, et Dougar 2, ou la densité est supérieure à 600 habitants à l'hectare.

La répartition des superficies selon les types d'occupation révèle que l'habitat occupe une part prépondérante de l'espace au détriment des équipements, de la voirie et des espaces verts. En effet, le tableau 4 montre que :

- l'habitat occupe 66% de l'espace urbanisée ;
- les équipements ne représentent que 6,7 ha soit 9,5% de la superficie.

La commune de Diamniadio ne dispose pas d'espaces verts mais leur réalisation, ainsi que celle des espaces plantés, est envisagée dans le Plan Directeur d'Urbanisme dans les zones d'extension.

Tableau 5 : Surface des types d'occupation dans les différents quartiers

Zones	Quartiers	Habitat (ha)			Voirie (ha)	Equipements (ha)	Superficie (ha)	Pop	Densité (habt/ha)
		Surf. habt. équipé	Surf habt. assez équipé	Surf habt. sous-équipé					
Zone1	Diamniadio Sud	3	0,5	2,7	2,6	3,7	13	1898	146
Zone2	Diamniadio Nord	2,1	0,5	2,7	2,2	0,8	9	1616	180
Zone3	Sébi Ponty	4,2	2,5	6	1,4	0,7	15	1355	90
Zone4	Dougar 1, Dougar 2 et Dougar Peulh	2,2	2,3	3,5	3,8	1,5	12	2446	204
Zone5	Den Malick Guéye Déni Demba Codou Déni Babacar Diop	0	4	1,5	2,4	0	8	1400	175
Zone6	Ndoyéne Deni Youssou	0,1	0	6,2	2,9	0	9	1048	116
Zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar Ouest	0,2	0,1	2,2	1,9	0,06	4	1135	284
Total		11,8	10	25	17	6,06	70	10898	156

Carte 5 population

Carte 6 Densité

2-4 PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS

2.4.1 PROJETS RÉALISÉS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

La commune de Diamniadio n'a qu'une seule année d'existence. Aussi, les équipements et infrastructures disponibles ont été réalisés dans le cadre des projets des Communautés Rurales de Sébikotane et de Yène dont elle dépendait. Toutefois, ces cinq dernières années, il semble qu'aucun équipement n'ait été construit dans les localités qui forment le territoire communal.

2.4.2 PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Pour répondre à son nouveau statut de pôle urbain, la commune de Diamniadio envisage la réalisation d'équipements et d'infrastructures pour améliorer la desserte.

Neuf grands projets prioritaires ont été ainsi identifiés pour un coût global d'environ 4 110 000 000 de francs CFA (cf. tableau 6). Il s'agit de la construction d'équipements marchands, scolaires et socio-collectifs. Pour améliorer la desserte dans les nouveaux quartiers, il est également prévu la réalisation d'infrastructures de communication et de distribution d'eau et d'électricité.

Tableau 6 : Projets en portefeuille prioritaires sur les cinq prochaines années

Nom du projet	Montant (en millions FCFA)	Localisation
Equipements		
Construction d'un hôtel de ville	75	Diamniadio sud
Construction d'un Collège d'Enseignement Moyen	50	Diamniadio sud
Réhabilitation du marché	200	Diamniadio Nord
Réalisation d'un centre socio-culturel	25	Dougar 2
Construction d'un terrain multifonctionnel	75	Sébi Ponty
Construction d'une nouvelle gare routière	100	Diamniadio sud
Infrastructures		
Extension du réseau d'adduction d'eau	700	Deni Malick Gueye, Deni Demba Codou, Deni Babacar Diop, Ndoukhoura Peul, Ndoyène, Deni Youssou
Construction de voirie	960	Ndoyenne-Sébi-Ponty Dougar Route de Mbour
Extension du réseau d'éclairage public	1500	Deni Malick Gueye, Deni Demba Codou, Deni Babacar Diop, Dougar 1, 2, Dougar peul, Dougar Ouest
Electrification des quartiers	500	Ndoyène, Ndoukhoura Peul et Deni Youssou
Lotissements	-	Diamniadio sud, Ndoukhoura Peul et Mbounka Bambara

2.4.3 PROJETS NON PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Les projets non prioritaires en portefeuille concernent la réalisation d'équipements marchands et sociaux. Ces projets au nombre de cinq sont estimés globalement à 425 millions de F CFA (cf. tableau 7).

Tableau 7 : Projets non prioritaires en portefeuille

Nom du projet	Montant (en millions F CFA)	Localisation
Construction d'un centre artisanal	280	Dougar Ouest
Aménagement d'un foirail	20	Ndoyène
Construction d'un abattoir municipal	30	Deni Youssou
Construction d'un gîte d'étape	50	Diamniadio sud
Grande Mosquée	45	Diamniadio sud

2-5 TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS

2.5.1 EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME

Les premières habitations et équipements de Diamniadio ont été réalisés le long des routes nationales 1 et 2. Les tendances actuelles d'extension de la commune se dirigent surtout vers le Sud. D'ailleurs le Plan d'Urbanisme de Détail prévoit les futurs grands équipements dans cette zone. Mais, comme nous l'avons souligné plus haut cette zone d'extension est également l'espace de la culture de contre saison et de l'arboriculture. Cette situation peut constituer une contrainte importante.

Le Plan d'Urbanisme de Détail recommande d'ailleurs de protéger les terres agricoles et de réaliser les aménagements nécessaires afin d'éliminer tous les points de conflits.

2.5.2 RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE

Dans l'optique d'une meilleure planification et d'un aménagement urbain équilibré de la nouvelle commune de Diamniadio, un Plan Directeur d'Urbanisme a été élaboré par la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture.

Il serait important de faciliter la mise en place de ce Plan en concertation avec les principaux acteurs afin de réduire le dualisme opposant le centre de Diamniadio et les villages rattachés.

Il serait opportun également de veiller à une gestion plus rationnelle de l'espace qui est de plus en plus convoité.

D'autres mesures importantes pour l'amélioration du cadre de vie concernant la réalisation d'équipements et d'infrastructures dont :

- la construction d'un réseau de drainage pour réduire les nombreuses nuisances liées à la stagnation des eaux pluviales qui rend difficile la circulation ;

- ❑ la construction de la voirie urbaine par le bitumage des principales routes pour faciliter l'accès aux différentes unités spatiales qui forment l'espace communal (les zones Deni Malick Guèye-Déni Babacar Diop-Déni Demba Codou, Déni Youssou,-Ndoyène et Dougar 1,2-Dougar Peulh).
- ❑ la construction d'équipements scolaires de niveaux préscolaire et secondaire pour répondre aux nouveaux besoins dans le cadre de la croissance spatiale et démographique de la commune ;
- ❑ la construction d'équipements administratifs et marchands pour accompagner le développement d'activités économiques secondaires et tertiaires au sein de l'espace communal ;
- ❑ La construction et l'équipement de centres socio-éducatifs pour un épanouissement des jeunes qui constitue l'une des couches les plus importantes de la commune ;
- ❑ La mise en place d'espaces verts pour améliorer l'environnement urbain ;
- ❑ L'extension des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone en tenant compte de l'évolution future de la commune et de l'attrait qu'elle exerce sur son hinterland.

3. ECONOMIE URBAINE

3. ÉCONOMIE URBAINE

3.1. LA COMMUNE ET SON HINTERLAND

Le dynamisme de l'économie urbaine détermine le niveau et l'intensité des relations que la commune entretient avec son arrière pays et le rôle joué dans son espace régional.

Les activités urbaines impliquent des échanges d'hommes, de matériels (marchandises) ou encore des flux immatériels (capitaux, échanges téléphoniques). L'analyse de ces flux centripètes ou centrifuges permet de mettre en évidence le type et l'intensité des relations entre la commune et son hinterland.

3.1.1. L'HINTERLAND DE DIAMNIADIO

La nature des services, leur importance, leur qualité, les compétences de la commune en matière de desserte et de satisfaction des besoins des usagers déterminent la place de la commune dans son espace régional.

Les enquêtes effectuées au niveau des équipements urbains ont permis d'apprécier l'aire de polarisation de la commune. Elles ont permis de déterminer l'origine des consultants des structures sanitaires, de la clientèle du marché central, et des élèves des établissements scolaires de la commune.

3.1.1.1. AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Pour cerner l'aire de polarisation sur le plan sanitaire, des enquêtes ont été réalisées au niveau des trois structures de soins de la commune : le Centre de santé Elisabeth Diouf, le Poste de santé de Dougar I et le Poste de santé de Sébi Ponty.

Les résultats montrent que les postes de santé qui sont des structures de soins primaires polarisent surtout les populations des quartiers proches de leurs lieux d'implantation (cf. carte).

L'aire d'influence du poste de santé de Sébi Ponty est limitée aux quartiers de la zone 5 et de la zone 6 situés au nord de la commune : Deni Malick Guèye, Deni Youssou, Deni Babacar Diop, Deni Demba Codou et Ndoiyène.

Le poste de santé de Dougar I prend en charge les quartiers du sud de la commune : Dougar II, Dougar ouest, Dougar Peulh, Mbounka Bambara et dans une moindre mesure le quartier de Ndoukhourou Peulh (sources enquêtes de terrain).

Le Centre de santé Elisabeth Diouf qui a un plus grand pouvoir de commandement accueille des malades originaires de la Commune mais aussi des communautés rurales et communes proches des Régions de Thiès et Dakar (cf. carte).

Cette structure de santé de niveau secondaire a une influence plus grande due à la nature des soins dispensés mais aussi à son niveau d'équipement plus important (sources enquêtes de terrain).

3.1.2. 2 AIRE D'INFLUENCE DES STRUCTURES SCOLAIRES

La Commune de Diamniadio ne dispose que d'établissements scolaires élémentaires. Aussi, leur aire d'influence s'arrête au niveau des quartiers de la Commune (cf. carte).

Tout comme la population de Diamniadio, les villages proches sont donc obligés de se rabattre sur les autres communes telles que Sébikotane, Rufisque, Mbour, Thiés ou Dakar pour la scolarisation des élèves du secondaire.

Carte 6 polarisation sanitaire et Carte 7 polarisation scolaire

3.1.2. 3. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE

L'étude des aires d'influence de la fonction commerciale de la Commune de Diamniadio constitue une étape importante dans la délimitation de son hinterland.

L'aire d'approvisionnement de la commune a pu être appréciée à travers les enquêtes effectuées dans le marché central de Diamniadio sud et au niveau des points de vente de Sébi Ponty, des boutiques, des cantines et étals localisés le long des deux routes nationales et dans la gare routière.

D'essence rurale la nature des activités qui occupent les populations de son hinterland font que le marché constitue la zone d'écoulement des différents produits qui sont principalement :

- Le mil et le sorgho pour les cultures pluviales ;
- le melon, le haricot vert le manioc et la pomme de terre pour les cultures maraîchères ;
- les mangues et les agrumes (orange, citrons, mandarines) pour l'arboriculture.

Ainsi l'aire d'influence de la commune intègre aisément tout cet espace tributaire du marché pour l'écoulement des différentes productions.

Le diagnostic révèle ainsi qu'il faut distinguer deux principaux types d'échanges :

- l'aire d'attraction de la commune modulée par les services offerts à son hinterland ; et
- l'aire d'approvisionnement de la commune.

▫ ***L'aire d'influence de Diamniadio***

La carte montre que l'attraction exercée par les services offerts par la commune est assez limitée du fait de leur faible nombre. L'influence concerne surtout la fonction commerciale liée à sa situation géographique. C'est l'un des principaux lieux d'écoulement de la production agricole (produits maraîchers et arboricole surtout) pour les villages de son hinterland. Ainsi, la carte 8, montre que ces villages de l'hinterland proche sont les lieux de provenance des produits agricoles commercialisés à Diamniadio.

Il est important aussi de noter que la position de carrefour de la commune favorise l'émergence du secteur de transport très dynamique qui fait que Diamniadio soit appelée « commune des camionneurs ».

C'est l'un des principaux points de transit pour les échanges routiers entre Dakar et le reste du pays mais aussi avec les Etats de la sous région (Mali, Gambie, Guinée Mauritanie).



Photo 1 : Vendeur de fruits et légumes au bord de la route nationale

□ ***L'aire d'approvisionnement de Diamniadio***

Le diagnostic fait ressortir une forte dépendance de la commune vis-à-vis de la capitale départementale Rufisque mais aussi des autres centres urbains comme Dakar et Bargny et Sébikotane.

Ce sont les lieux d'approvisionnement pour les produits halieutiques, manufacturés et alimentaires (cf. cartes 8, 9,10).

Cartes 8, 9 et 10

3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS

L'étude des activités économiques et de la structure de l'emploi dans la Commune de Diamniadio a été réalisée grâce aux données issues de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), de la Direction de l'urbanisme et de l'architecture et aux enquêtes effectuées sur le terrain.

3.2.1. LA POPULATION ACTIVE

L'étude de la répartition de la population montre que le taux d'occupation est assez faible (cf. tableau 8). Il est de 37% pour l'ensemble de la population active. Cette situation est due au chômage des jeunes de moins de 30 ans mais aussi à la non prise en compte du nombre important de femmes insérées dans les secteurs de l'agriculture et du commerce qui sont souvent déclarées comme femmes au foyer.

Tableau 8 : Le taux d'occupation de la population de Diamniadio

Statut d'occupation	Nombre	Pourcentage
Occupés	1490	37
Chômeurs	1039	26
Etudiants/élèves	608	15
Femmes au foyer	510	13
Retraités/rentiers	255	6
Autres inactifs	129	3
TOTAL	4030	100

Source : DPS et enquêtes sur le terrain 2003

Le tableau 9 sur la ventilation de l'emploi selon la branche d'activité montre que :

- l'agriculture est la principale occupation et concerne 44% de la population active ;
- l'artisanat (menuiserie, mécanique, construction, etc.) vient en deuxième position avec 26% des actifs ;
- le commerce vient en troisième position avec 16% des actifs ;
- l'élevage est également bien représenté et occupe 7% de la population active ;
- le secteur public (administration, enseignement, santé, etc.) représente 6%.

Tableau 9 : Les principales branches d'activités

Branches d'activités	Nombre	Pourcentage
----------------------	--------	-------------

Agriculture	651	44
Artisanat	384	26
Commerce	238	16
Elevage	104	7
Services publics	83	6
Autres	30	2
TOTAL	1490	100

Source : DPS et enquêtes sur le terrain 2003

3.2.2. LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

L'étude des caractéristiques de l'emploi dans la commune de Diamniadio montre aussi l'importance du secteur non structuré. En effet, l'informel prédomine et les établissements sont constitués essentiellement de Groupements d'Intérêt Economique et de personnes physiques du secteur privé. Les Sociétés Anonymes sont composés pour l'essentiel par des fabricants de glaces et des industries extractives de calcaire. Les organisations communautaires de base sont également présentes avec notamment les Associations Sportives et Culturelles et les Groupements de Promotion Féminine.

Tableau 10 : Les établissements et associations locales de Diamniadio

SARL	SA	GIE	ASC	GPF	Autres	Total
01	05	04	07	11	04	27

Sources : DPS et enquêtes de terrain 2003 GERAD

3.2.2.1. LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (GIE)

Les GIE sont aujourd'hui un palliatif au problème du chômage en milieu rural et urbain et sont des structures qui servent à impulser des activités économiques.

Dans la commune de Diamniadio on peut compter plus d'une dizaine de GIE dont seuls quatre sont officiellement déclarés. Leurs activités principales sont : le commerce, la gestion de périmètres maraîchers ou la pratique de l'aviculture.

Ces groupements sont souvent limités dans leurs activités par les contraintes d'accès aux financements. L'écoulement des produits constitue aussi parfois un réel problème pour ceux qui s'adonnent à l'agriculture et l'aviculture.

3.2.2.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) des jeunes sont au nombre de sept (7) dans la Commune de Diamniadio. Leurs principales activités concernent le sport et l'animation culturelle dans les différents quartiers. Ces associations ont parfois pour ambition de participer au développement de leur localité mais elles sont confrontées à un certain nombre de problèmes dont :

- les difficultés d'accès aux ressources financières pour investir dans des activités génératrices de revenus ;
- l'insuffisance de la formation des membres ;

- le déficit en équipements socio collectifs pour les activités sportives et culturelles. La commune dispose ni de stades ni de structures socio-éducatives destinées aux jeunes.

3.2.2.3. LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE (GPF)

La commune compte une vingtaine de GPF dont onze sont officiellement déclarés. Les GPF sont les organisations les plus dynamiques surtout dans le secteur informel. Les membres s'adonnent essentiellement au commerce des fruits et légumes et parfois à l'arboriculture.

Les onze groupements féminins de la commune sont affiliés pour l'essentiel à l'Union Départementale des GPF sous la tutelle du Ministère de la Femme et de la Famille. Ils disposent d'une case foyer et bénéficie de prêts au niveau de l'antenne du crédit mutuel de Diarniadio. Toutefois, les femmes estiment que les montants sont trop faibles pour réaliser des activités plus importantes et les taux d'intérêts trop élevés.

En dehors des problèmes d'accès aux ressources financières, les GPF sont souvent confrontés au faible niveau d'instruction et de formation de leurs membres ce qui hypothèque largement les possibilités de diversification des activités.

Tableau 11 : Situation des groupements et associations de base de la commune de Diamniadio

Nom du groupement	Type de groupement	Date de création	nombre	Secteur d'activités	Source de financement	Expérience en gestion de projets	Contraintes	Localisation
Groupements de Promotion Féminine								
Deggo Dougar 1	GPF	1992	172	Commerce crédit	Bicis, Grocef, Ministère de la femme	Moulin, Puits, commerce	manque de formation accès au crédit	Dougar 1
Gorrée Dougar 2	GPF			Commerce et crédit rotatif	Bicis, Grocef, Ministère de la femme	Aucune		Dougar 2
And Jeff	GPF	1999	103	Petit commerce crédit	Cotisation des membres	Petit commerce crédit	manque de formation accès au crédit	Diamniadio sud
Sopp Sokhna Rokhaya Ndiaye	GPF	1988	26		GROCEF, OXFAM	boutique villageoise, alphabétisation teinture,	manque de formation accès au crédit	Deni Babacar Diop
GPF Deni Babacar Diop	Gpf	1995	28	Micro crédit petit commerce	Cotisation des membres	Petit commerce crédit	manque de formation accès au crédit	Deni Babacar Diop
Yakaar	GPF	1989	107	Micro crédit et maraîchage	ONG ACAPES	Périmètre maraîcher	manque de formation accès au crédit	Deni Malick Guéye
"Mugn Takku Ligueey"	GPF	1997	67	Micro crédit et petit commerce	Cotisation des membres	aucune	manque de formation accès au crédit	Deni Malick Guéye
"Niakh Téd"	GPF	1992	25	Commerce	Cotisation des membres	Commerce	manque de formation accès au crédit	Deni Malick Guéye
"And jeff"	GPF	1998	40	Micro crédit et petit commerce	Cotisation des membres	Micro crédit et petit commerce	manque de formation accès au crédit	Deni Malick Guéye
Mbotay And ak Jomm	GPF	1993	50	Micro crédit	Cotisation des membres	Micro crédit	manque de formation accès au crédit	Deni Youssou
Yoolti Légnol	GPF	1989	40	micro crédit	Cotisation des membres	Micro crédit et petit commerce	manque de formation accès au crédit	Sebi Ponty
Groupement d'Intérêt Economique								
Yoolti Légnol	GIE	1989	34	Alphabétisation micro crédit aviculture agriculture	Cotisation des membres	Alphabétisation micro crédit aviculture agriculture	manque de formation accès au crédit	Ndoyène

Femmes developpement agricole	GIE	1995	10	Agriculture biologique	PANAFRIQ NETWORK	Périmètre maraîcher	manque de formation accès au crédit	Deni Babacar Diop
La Familiale	GIE	1993	50	Maraîchage alphabétisation	Afrique 2000	Périmètre maraîcher	manque de formation accès au crédit	Deni Demba codou
" NAFORE"	GIE	2001	43	en attente	Cotisation des membres	aucune	manque de formation accès au crédit	Deni Youssou
Associations de jeunes								
Manko	Sportives et culturelles	1983	92	animation culturelle et sportive	Cotisation des membres, enquêtes	Aucune	Déficit de financement	Deni Malick Guéye Deni Demba Codou Deni babacar Diop
Sebi Ponty	socio- culturelles	2001	40	Activités économiques	Cotisation des membres	Aucune	Accès au crédit	Sébi Ponty
association des handicapés	Socio-économiques	1997	27	Activités économiques	Cotisation des membres	ligne de crédit, don de médicaments	Accès au crédit	Sébi Ponty
Dental Ndoyéne	Sportives et culturelles	1992	38	animation culturelle et sportive	Cotisation des membres	Aucune	Déficit de financement	Ndoyéne
Siggi	socio- culturelles	1999	38	Activités économiques	Cotisation des membres	Aucune	Déficit de financement	Deni Babacar Diop
Association des jeunes de Den	socio- culturelles	2001	40	Activités économiques et culturelles	Cotisation des membres	Aucune	Accès au crédit	Deni Malick Guéye Deni Demba Codou Deni babacar Diop

3.2.3. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN

L'analyse des fondements du développement de Diamniadio montre que l'économie de la commune est basée surtout sur le secteur primaire avec principalement l'agriculture. Cette activité est de plus en plus tournée vers l'arboriculture fruitière et le maraîchage.

Les activités commerciales dont celui des produits agricoles ont également une forte contribution dans le développement urbain. Diamniadio de par sa position stratégique est un lieu de transit et un lieu d'échanges. Toutefois, le commerce informel est le plus développé notamment celui des fruits et légumes par les femmes le long des routes nationales 1 et 2.

L'économie de la commune de Diamniadio est donc toujours marquée par des activités rurales et semi-rurales liées à son ancien statut de village. La commune ne dispose pas encore des équipements et infrastructures pour exercer une réelle influence sur son arrière pays. Elle subit fortement la concurrence des autres centres urbains proches tels que Rufisque, Bargny et Dakar qui sont mieux desservis et offrent des services plus importants.

3.2.4. RECOMMANDATIONS

La commune de Diamniadio pour jouer son rôle de pôle économique, doit bénéficier d'une amélioration des services offerts à sa population et doit être mieux intégrée dans le réseau urbain régional. Pour cela, il faudrait élaborer et réaliser un programme d'amélioration des recettes de la commune afin que les autorités municipales puissent mettre en œuvre de véritables projets de développement urbain dont :

- la construction d'une gare routière ou aire de stationnement pour les gros porteurs avec les équipements d'hébergement appropriés ;
- la construction d'équipements socio collectifs (foyer des jeunes, stade) pour permettre aux jeunes de s'épanouir ;
- la construction d'un hôtel de ville afin de mettre les autorités municipales dans de bonnes conditions de travail ;
- la mise en place de structures de microfinance appropriés et de banques pour faciliter l'accès aux ressources financières aux établissements économiques et aux organisations de base ;
- la réalisation d'un marché de fruits et légumes qui permettra de commercialiser la production de la population de Diamniadio et de son arrière pays ;
- la mise en place d'unités industrielles notamment pour la transformation des fruits et légumes ;
- l'implication des différents acteurs (société civile, municipalité, secteur privé, organisations de base, organes publics et parapublics etc.) dans le processus de planification et de construction du « projet de commune ».

3.3 LE PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. L'analyse ici porte essentiellement sur la composition et sur l'évaluation de l'état du patrimoine urbain.

3.3.1 LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN

Le patrimoine de la commune de Diamniadio est composé de plusieurs équipements et infrastructures à caractère ou vocation différents (cf. carte 11) mais qui sont encore insuffisants pour prendre en charge les besoins de la population.

Les équipements scolaires, sont au nombre de cinq. Il ne s'agit que d'écoles élémentaires publiques. La commune ne dispose pas d'établissements préscolaires ou secondaires. La case des tout petits qui doit recevoir les élèves du préscolaire est encore en construction.

Les équipements sanitaires sont constitués de deux structures de niveau primaire (postes de santé) et d'une structure secondaire (centre de santé).

Les équipements marchands sont composés d'une gare routière et d'un marché central. Les équipements administratifs se limitent aux locaux de la mairie, de la préfecture et à la gendarmerie.

Les équipements socio collectifs sont constitués par les terrains de sport des établissements scolaires, la case foyer de la femme, une dizaine de mosquées et de cimetières.

Les infrastructures composées par la voirie et les réseaux d'eau et d'électricité sont déficitaires et inégalement répartis dans l'espace communal.

3.3.2 LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic révèle le faible niveau d'équipement de la commune. Il dénote de la différenciation nette qui apparaît entre les zones périphériques et celles centrales de Diamniadio Sébi Ponty.

3.3.2.1 LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

L'enquête menée auprès des cinq établissements scolaires de la commune a permis de relever des insuffisances au niveau de l'équipement et de la fonctionnalité des écoles (cf. tableau 12). Les problèmes les plus fréquents concernent :

- la dégradation et l'insuffisance du mobilier (table-bancs, chaises, armoires) ;
- l'absence ou l'insalubrité des blocs sanitaires ;
- l'absence de raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de téléphone ;
- l'absence de clôture ;

- l'état de délabrement des bâtiments.

Tableau 12 : Répartition des écoles selon leur niveau d'équipement

Noms des établissements	Electrification	Eau	Téléphone	Toilettes élèves	Toilettes personnelles	Clôture
Zone 3 Sébi Ponty	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Zone 6 Ecole Ndoyéne1	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Zone 2 Diamniadio Nord	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Zone 4 Ecole Dougar 1	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Zone 7 Ndoukhoura Peulh	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Carte 11 synthèse

➤ **L'école Sébi Ponty (ex-William Ponty)**

C'est un établissement primaire construit en 1937 sur un terrain appartenant à l'Etat du Sénégal. L'école construite à l'origine par les autorités coloniales (bâtiment initial) a été réfectionné et agrandi grâce à un financement du gouvernement japonais et de l'association des parents d'élèves (nouveaux bâtiments). La surface totale de l'école est de 5734 m² et elle compte douze classes dont quatre sont assez délabrées. C'est le seul établissement clôturé de la commune réalisé d'ailleurs non en dur mais avec des fils de fer. Il bénéficie d'un raccordement au réseau de distribution d'eau et d'électricité.

➤ **L'école Ndoiyène I**

Cette école primaire construite en 1979 dans le village de Ndoiyène Peulh compte 5 classes et polarise l'ensemble des élèves des villages de Déni Youssou et Ndiassane.

La superficie totale est de 1872 m² avec une surface bâtie est de 309, 76m². L'école compte quatre classes dont trois sont réellement fonctionnelles. Elle ne dispose ni de blocs d'hygiène, ni d'eau potable, ni d'électricité et encore moins de téléphone. Le mobilier composé de 64 table-bancs et de trois chaises est assez dégradé et tout à fait insuffisant.

➤ **L'école Diamniadio Nord**

L'école élémentaire de Diamniadio Nord a été construite en 1966 avec un financement de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Aide/Action. De nouveaux bâtiments ont été rajoutés grâce à l'aide extérieure et l'association des parents d'élèves. Aujourd'hui elle compte sept classes dont cinq en mauvais état et qui nécessitent d'importants travaux de réfection. Elle est avec Sébi Ponty, la seule école à disposer de toilettes fonctionnelles pour les élèves et d'un raccordement à l'eau potable et à l'électricité.

Carte 12 équipements scolaires

➤ **L'école Dougar I**

Cet établissement primaire situé à Dougar I a été réalisé en 1960 par l'Etat a été réfectionné par l'Association des Parents d'Elèves (APE) grâce à l'appui des partenaires Suisses.

La superficie totale est de 4930 m² dont 643 m² de surface bâtie. L'école dispose de 10 salles de classe dont huit nécessitent des travaux de réhabilitation. Elle ne dispose ni d'électricité, ni d'eau potable, encore moins de téléphone. Le mobilier est également dégradé et insuffisant. Les enseignants ne disposent au total que de trois chaises.

➤ **L'école Mbounka Bambara**

L'école Mbounka Bambara qui date de 1984 a été construite grâce à un financement du gouvernement japonais pour la Communauté Rurale de Yène. Elle ne compte que trois classes et ne dispose ni d'eau ni d'électricité. L'école n'est pas clôturée et les blocs d'hygiène sont inexistant.

3.3.2.2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

La commune de Diamniadio compte trois équipements sanitaires constitués par le Centre de santé Elisabeth Diouf, le poste de santé de Dougar I et le poste de santé de Sébi Ponty. Ces équipements sont globalement fonctionnels même si des insuffisances sont notées dans la dotation en matériels et l'état des bâtiments (cf. tableau 13).

➤ **Le centre de santé Elisabeth Diouf**

Ce centre de santé situé à Diamniadio a été construit et financé en 1996 par la fondation Elisabeth Diouf « Solidarité/Partage ». Il a un statut particulier, car il est géré par le Ministère des Forces Armées. Il compte neuf services dont les plus importants sont la radiologie, le bloc opératoire, le service hospitalisation et la maternité.

Les salles d'hospitalisation au nombre de 18 avec 56 lits sont cependant dans un état déplorable. L'incinérateur pour le traitement des déchets bio-médicaux n'est pas fonctionnel. Les trois ambulances sont également en panne. Cette situation est liée à l'insuffisance des travaux de maintenance et d'entretien, que les recettes du comité estimées à environ 55.000.000 F CFA par an, ne parviennent pas à couvrir.

Ces recettes permettent de prendre en charge l'achat des médicaments, d'effectuer les travaux de maintenance tels que l'achat de fourniture de bureau ou d'outils de gestion et la motivation du personnel communautaire.

Carte 13 équipements sanitaires

Tableau 13 : Les équipements sanitaires selon leur niveau d'équipement

Nom équipement	Localisation	Date de construction	Origine financement	Situation foncière	Ambulance	Installations disponibles	Recettes annuelles (F CFA)
Centre de santé Elisabeth Diouf Zone 1	Diamniadio Nord	1996	Fondation Solidarité Partage	Titre foncier	3 en panne	Eau, Electricité Téléphone	55.298.100
Poste de santé Dougar I Zone 4	Dougar 1	1993	Communauté rurale Yène	Titre foncier	non	Eau Electricité	3.600.000
Poste de santé Sébi Ponty Zone 3	Sébi Ponty	1985	Communauté rurale Yène	Titre foncier	non	Eau Electricité	1.800.000

➤ Le poste de santé de Dougar I

Le poste de santé de Dougar I a été construit et financé en 1993 par la communauté rurale de Yène. Il dessert les localités proches comme Mbounka Bambara, Dougar II, Dougar ouest, Dougar Peulh et Ndoukhora Peul. Il dispose d'une salle de consultation, d'une salle d'hospitalisation de deux lits et d'une pharmacie. Le poste de santé ne dispose ni d'ambulance ni de blocs d'hygiène.

➤ Le poste de santé de Sebi Ponty

Le poste de santé de Sébi Ponty a été construit et financé en 1985 par la communauté rurale de Yène pour une valeur de 5.000.000 F CFA. Il a une salle de consultation mais ne dispose pas de salle d'hospitalisation, de blocs sanitaires encore moins d'ambulance.

Son personnel soignant est au nombre de 4, et composé d'une infirmière et de trois aides soignantes.

3.3.2.3 LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

Ils correspondent aux équipements et aux espaces aménagés pour un meilleur épanouissement des habitants de la commune, dans le but d'entretenir la sociabilité urbaine. Dans la commune de Diamniadio, ils sont peu représentés et sont constitués essentiellement par les terrains de sports de Sébi-Ponty et de Dougar 1, par les mosquées.

Carte 14 sociocollectifs

➤ les terrains de sport

- **Le terrain de Sébi Ponty**, d'une superficie de 6000 m² dont un tiers est clôturé a été construit lors de l'implantation de l'école Normale en 1937. Il n'est constitué que d'une aire de jeux pour le football et ne comprend aucun autre aménagement. Il est le principal terrain de sport des jeunes des quartiers de Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou et de Sébi Ponty. Ce terrain a eu à recevoir des rencontres mémorables tels que les jeux de l'amitié (match Sénégal /France).

- **Le terrain de Dougar 1**, abrite les activités sportives des quartiers de Dougar Peulh, Dougar Ouest, Dougar 1 et 2. Le terrain ne dispose que de buts en fer, il n'est pas clôturé et ne dispose d'aucune autre installation.

➤ **Les mosquées**

La commune dispose de trois grandes mosquées et d'une dizaine de petites mosquées implantées dans les différents quartiers.

- ⇒ **La grande mosquée de Sébi Ponty** est la plus récente. Elle a été construite en juin 2001, avec un financement du groupe Nourrat Aly Arrachoud de l'Arabie Saoudite, d'un coût global de 15.000.000 FCFA. Elle a une superficie totale de 1800m². La mosquée dispose d'une morgue climatisée avec eau courante, électricité et une école coranique.
- ⇒ **La grande mosquée de Diamniadio Sud** d'une superficie de 450m² polarise les quartiers situés au sud de la commune. Compte tenu de l'évolution de la commune, elle est devenue exiguë et nécessite des travaux d'agrandissement.
- ⇒ **La grande mosquée de Dougar 1**, d'une superficie de 60 m² a été construite en 1967 sur des fonds propres de la population d'une valeur de 1.500.000 F CFA. La mosquée ne bénéficie pas de commodités (ni eau, ni électricité, ni blocs d'hygiène).

➤ **La case foyer**

La case foyer située dans le quartier de Diamniadio nord appartient à la Fédération des Groupements de Promotion Féminine (FGPF). Elle est destinée aux activités de formation et de sensibilisation des membres de ces associations. Le bâtiment est en bon état et ne nécessite pas de travaux de réfection importants. Il faudrait plutôt veiller à l'entretien des locaux.

3.3.2.5 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

Ils concernent l'ensemble des équipements publics sous la tutelle de la mairie ou non dont la gestion génère des recettes pour la commune. Ces équipements sont constitués à Diamniadio par le marché central et la gare routière.

↳ Le marché central

Situé dans la zone 1 (quartier de Diamniadio sud), il est construit sur une superficie 8697 m² dont 1961 m² ont été aménagés. D'un coût global de 6.000.000 F CFA, il a été réalisé en 1989, par la communauté rurale de Sébikotane. Il est limité au Nord par la route nationale 1, à l'ouest par le centre de santé Elisabeth Diouf à l'Est et au Sud par les habitations de Diamniadio sud. Le marché polarise l'ensemble des villages de l'arrière pays de Diamniadio.

Il est composé de 152 cantines construites dont 34 fonctionnelles et 173 parcelles de cantines délimitées mais encore non construites. Le marché abrite en son centre un hangar de 25 m de long et 10 m de large comprenant trois magasins de stockage (viande, poisson et légumes). Les édicules du marché sont très dégradées et non fonctionnelles.

Le marché géré par un comité nommé par la municipalité (pour le renouvellement des droits de places, l'attribution des cantines et la gestion des conflits) ne bénéficie pas de lieu de culte, de poste de sécurité, d'éclairage public fonctionnel et de local frigorifique.



Photos 2 et 3 : Images du marché de Diamniadio

↳ La gare routière

Cette gare routière située dans le quartier Diamniadio Sud a été réalisée en 1989 par la communauté rurale de Sébikotane. Elle occupe une superficie de 2700 m². La gare routière a une capacité de stockage de 100 véhicules de 30 sièges et de 5 véhicules de 5 sièges. Les recettes journalières varient de 28 000 à 30 000 F CFA.

Son aire de polarisation assez étendue est constituée par l'arrière-pays de la commune. Elle reçoit également les voyageurs en transit provenant des régions du sud du pays. Ainsi, d'après les statistiques de la municipalité, elle accueille en moyenne 1250 voyageurs par jour. Les destinations les plus fréquentes sont Mbour, Thiès, Dakar, Kaolack, Saint Louis, Touba et Louga.

Le revêtement de la voirie est fait en latérite compacte et est aujourd'hui assez dégradé. On note aussi l'absence de poste de sécurité, de blocs d'hygiène et d'eau potable. L'inexistence d'éclairage public oblige les chauffeurs à stationner la nuit à l'intersection de la RN 1 et de la RN 2 qui fait office de gare routière entre 19 h et 6 h du matin.

Les équipements annexes pour les activités commerciales sont assez importants et sont constitués de 45 cantines, de 2 cabines téléphoniques, d'une station de service et de trois restaurants sur lesquels la municipalité perçoit des taxes et loyers.



Photos 4 et 5 : Images de la gare routière de Diamniadio

Carte 15 marchands

3.3.2.6 LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Ils se composent de la municipalité, de la sous-préfecture, de la gendarmerie, de la maison de correction et du centre de rééducation.

➤ **La municipalité**

La municipalité de Diamniadio est une maison de cinq pièces, construite sur une superficie de 600 m². Elle n'appartient pas à la mairie qui l'a prise en location. L'exiguïté des locaux ne permet pas de mettre en place des bureaux fonctionnels pour le personnel et les conseillers municipaux. Cette situation est d'ailleurs largement déplorée par l'équipe municipale qui envisage de construire un hôtel de commune pour abriter son personnel.

➤ **La sous préfecture**

La sous-préfecture qui doit attendre d'être transféré dans le nouveau chef lieu d'arrondissement, Sangalkam est située dans le quartier de Diamniadio nord. Ce bâtiment pris en location, compte 5 pièces qui servent de bureaux pour le personnel. Les locaux sont en bon état et sont assez fonctionnels.

➤ **La gendarmerie**

La gendarmerie est située sur l'axe routier national 1, dans le quartier Diamniadio sud. Ce service de sécurité ne dépend pas de la municipalité. Ces locaux sont encore assez fonctionnels et ne nécessitent pas encore d'importants travaux de maintenance.

➤ **La maison de correction**

La maison de correction de la commune est située dans le quartier de Sébi Ponty. Elle a été créée par le décret 84-145 du 08 février 1984 et dépend du Ministère de la justice. Elle compte un personnel de 23 agents. La maison accueille des détenus originaires de toute la région. Elle dispose des commodités telles que l'eau l'électricité et le téléphone. Sa capacité d'accueil est de 30 détenus.

➤ **Le centre d'adaptation sociale**

A l'image de la maison de correction, elle dépend du Ministère de la justice et correspond au dispositif national de création de centres de réinsertion sociale, pour une meilleure prise en charge des prévenus jeunes et adolescents. Localisée au niveau de Sébi William Ponty avec une capacité d'accueil de 20 pensionnaires, elle polarise des jeunes originaires de la région de Dakar et de Thiès.

3.3.3 LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de Diamniadio sont constituées par la voirie communale et classée et par les réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Elles sont insuffisantes sur le plan quantitatif et du point de vue de leur répartition spatiale. Les villages rattachés et les zones d'extension sont les plus défavorisés.

3.3.3.1 LA VOIRIE

La voirie en bon état qui devrait assurer les liaisons interurbaines entre les quartiers et les dessertes à l'intérieur des quartiers se résume à Diamniadio à la voirie classée (routes nationales 1 et 2) qui traverse la commune (cf. carte 17).

La longueur totale du réseau est d'environ 29 km dont 4,6 km revêtue en bon état et 12, 7 km non revêtues en mauvais état (cf. tableau 14). On constate donc que la voirie est constituée en majorité de routes peu carrossables.

Tableau 14 : Les principales caractéristiques de la voirie

Zones	Quartiers	Voies revêtues en bon état (ml)	Voies revêtues en mauvais état (ml)	Voies non revêtues en bon état	Voies non revêtues en mauvais état	Pistes	Total
Zone 1	Diamniadio Sud	1320	0	0	760	4550	6630
Zone 2	Diamniadio Nord	1750	0	154	800	2945	5649
Zone 3	Sebi Ponty	0	975	0	392	2320	3687
Zone 4	Dougar 1, 2, Peulh	500	0	425	2170	7100	10195
Zone 5	Déne Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop,	0	0	0	2310	4100	6410
Zone 6	Ndoyéne, Déni Youssou	0	0	0	6307	1100	7407
Zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar 2	1350	0	312	0	3120	4782
Total		4920	975	891	12739	25235	44760

Sources : *enquêtes de terrain 2003, GERAD*

Carte 16 administratifs

3.3.3.2 LE RESEAU ELECTRIQUE

Le réseau d'éclairage public comprend deux postes secteurs mis en place par la Société Nationale d'Énergie Électrique (SENELEC). Ils sont situés dans les quartiers Diamniadio sud et Sébi Ponty. L'éclairage est limité aux axes routiers nationales 1 et 2 (cf. tableau 15).

Le nombre d'abonnés estimés à 520 donne un taux de couverture de 45%. Les ménages des nouveaux quartiers et des villages rattachés à la Commune sont désavantagés dans l'accès à l'électricité. Dans ces localités certains ménages continuent à s'éclairer avec des lampes tempêtes.

Tableau 15 : La répartition des lignes de basse tension

Zones	Quartiers	Nombre	longueurs
Zone 1	Diamniadio Sud	120	2740
Zone 2	Diamniadio Nord	91	1830
Zone 3	Sebi Ponty	102	852
Zone 4	Dougar 1,Dougar 2,Dougar Peulh	102	1715
Zone 5	Déne Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop,	97	425
Zone 6	Ndoyéne, Déni Youssou	0	0
Zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar 2	8	1140
Total		520	8702

Source : Agence de la Société Nationale d'Électricité (SENELEC) de Rufisque et enquêtes de terrain 2003GERAD

Carte 17 voirie et éclairage public

3.3.3.3 L'ALIMENTATION EN EAU

L'alimentation en eau de la commune est assurée par la Sénégalaise Des Eaux (SDE). Le taux de branchement moyen est faible (32%). Le réseau d'adduction n'est acceptable que dans les zones 3 (Sébi Ponty), la zone 1 et 2 (Diamniadio nord et Sud). Les zones 4, 5 et s'approvisionnent principalement à partir de bornes fontaines qui compte tenue de la taille des différentes zones reste insignifiantes.

Les ménages du quartier Ndoukhoura Peulh de la zone 7 qui ne disposent pas encore de réseau d'adduction d'eau potable, s'alimentent à partir d'un puits par exhaure manuelle situé sur un terrain très accidenté.



Photo 6 : Puits servant à l'alimentation en eau de la population de Ndoukhoura Peulh

Tableau 16 : Le réseau d'adduction d'eau

Zones	Quartiers	Nombre d'abonnés	taux de branchement	Longueur réseau (ml)	nombre de bornes fontaines fonctionnelles
Zone 1	Diamniadio Sud	95	45	3240	1
Zone 2	Diamniadio Nord	100	54	2650	1
Zone 3	Sebi Ponty	108	56	2000	1
Zone 4	Dougar 1, 2, Peulh	50	21	4328	3
Zone 5	Déne Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop,	0	0	2905	3
Zone 6	Ndoyéne, Déni Youssou	0	0	6000	2
Zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar 2	7	33	2760	2
Total		360	30	23883	13

Source : Sénégalaise Des Eaux de Sébikotane et enquêtes de terrain 2003

3.3.3.4 L'ASSAINISSEMENT

➤ **La collecte des ordures ménagères**

La municipalité de Diamniadio n'a pas encore mis en place un système fonctionnel de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Le nombre important de décharges sauvages dans l'espace communal témoigne de ce déficit (cf. carte 18). Il n'existe actuellement que deux points de collecte aménagés pour l'évacuation des ordures et qui sont situés dans le quartier Diamniadio sud au niveau du marché.

➤ **Le drainage des eaux pluviales**

Il n'existe aucun système d'évacuation des eaux de pluies au sein de la commune. Elle demeure une contrainte importante pour les quartiers tels que Dougar I et II et Dèni Babacar Diop. Les eaux de pluie du fait de la nature argileuse du sol constituent de véritables mares qui rendent inaccessibles ces quartiers pendant une partie de l'hivernage.

➤ **L'évacuation des eaux usées**

La commune ne dispose pas de système d'évacuation des eaux usées. Les ménages développent des stratégies individuelles comme les fosses septiques qui sont évacuées à l'aide des camions de vidange ou tout simplement de manière manuelle. Cette situation présente des risques sanitaires et environnementaux d'autant plus que dans la zone 6 (tels que celle Dèni Youssou, Ndoiyène), bon nombre de ménages ne disposent pas de blocs sanitaires ce qui peut constituer des risques non négligeables dans la propagation de maladies du péril fécal.



Photos 7 et 8 : Décharges sauvages à proximité des habitations de Diamniadio

Carte 18 assainissement

4. DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE

4. DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE

4.1. EVOLUTION DE LA POPULATION – PROJECTIONS

Au Sénégal, il n'y a eu que trois grands recensements nationaux de la population (1976, 1988, 2002) effectués par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). Les autres données de population existantes sont des recensements administratifs ou les résultats de sondage ponctuels.

L'estimation effectuée à partir des projections avec le taux moyen d'accroissement de la population entre 1976-1988 (2,7%) donne une population de 11446 habitants pour 2002. Toutefois, les résultats provisoires du recensement de l'année 2002 révèle un effectif de 10898 habitants pour la Commune de Diamniadio avec un taux d'accroissement annuel de 1,2% (1988-2002).

Il semble ainsi que l'augmentation de la population était plus importante dans la première période. Il convient toutefois de signaler que la réalisation du projet de Ville pourrait entraîner une croissance rapide de la population les prochaines années.

Nous avons donc préféré utilisé le taux de 2,7% pour estimer la population additionnelle des quinze prochaines années qui devrait s'élever à :

- 1389 habitants en 2007 ;
- 1111 en 2012 ; et
- 1389 habitants en 2017 (cf. tableau 17).

Tableau 17 : Population de la Commune de Diamniadio en 2002, 2007, 2012 et 2017

Indications	Taux 1988-98	2002	2007	2012	2017
Population	2,7%	10898	12835	13947	15336
Population additionnelle	-	-	1389	1111	1389

Source : DPS, projections à partir des données des recensements de 1976, 1988 et 2002

4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS)

Les besoins en espace ont été estimés sur la base des normes d'aménagement et de planification. Ainsi, les ratios entre l'espace et les équipements nécessaires à l'hectare et le nombre d'habitants ont permis, à partir des superficies disponibles par types d'occupation en 2002, d'estimer les besoins en espaces aménagés et le nombre d'hectares supplémentaires pour les 5, 10 et 15 ans à venir (cf. tableau 18).

Tableau 18 : Besoins en espace selon le type d'occupation en 2007, 2012 et 2017

Type d'occupation	Superficie en 2002 (ha)	%	Besoins		
			En 2007	En 2012	En 2017
			Nombre ha supplémentaires	Nombre ha supplémentaires	Nombre ha supplémentaires
Habitat	47,3	39	13,5	6,8	8,3
Grands équipements	22,9	19	4	2	2,5
Activités	32	27	4	2	2,5
Espaces verts	0	0	2,7	1,3	1,6
Voirie et espaces libres	17,8	15	6,7	3,4	4,1
Total surfaces	104,2	100	30,9	15,5	19

Sources : *enquêtes de terrain 2003, GERAD*

Les estimations permettent de fixer les besoins de la commune à une moyenne de 65,5 hectares d'ici 15 ans. Il faut également souligner que la commune de Diamniadio ne dispose pas d'espaces verts. Les besoins actuels sont estimés à 9,4 ha et les aménagements nécessaires pour le futur dans ce domaine peuvent être estimés à 2,7 ha en 2007, 1,3 en 2012 et 1,6 en 2017.

4.3. LA POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

La répartition de la population par quartier et par type d'habitat a été effectuée à partir de la population de 2002 (11 446 habitants) du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. Ces statistiques ont été rapportées à la superficie du quartier pour calculer la densité moyenne. La population par type d'habitat a été estimée à partir du nombre de ménages selon leur niveau d'équipement. Nous avons considéré les normes suivantes pour la classification de l'habitat :

- habitat équipé est constitué par les ménages disposant à la fois d'un branchement en robinet intérieur et d'un branchement à l'électricité ;
- habitat assez équipé concerne les ménages disposant de l'électricité ou d'un robinet intérieur ;
- habitat sous équipé regroupe les ménages n'ayant ni robinet intérieur ni électricité.

Les résultats reportés dans le tableau 19 révèlent que :

- Les zones 6 et 7 sont totalement sous-équipées (Ndoyène, Déni Youssou, Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara et Dougar Ouest) ;
- la population des zones 3, 4 et 5 a un taux d'équipement inférieur à 30% ;

- seuls les quartiers de Diamniadio sud et Diamniadio nord ont un taux d'équipement assez acceptable.

Tableau 19 : La population par quartier et par type d'habitat en 2002

Quartiers	Population Équipée	%	Population Assez équipée	%	Population Sous-équipée	%	Population totale
Zone 1	550	29	145	8	1204	63	1899
Zone 2	608	38	55	3	953	59	1616
Zone 3	841	62	47	3	467	34	1355
Zone 4	480	20	499	20	1468	60	2447
Zone 5	0	0	1104	79	296	21	1400
Zone 6	0	0	0	0	1048	100	1048
Zone 7	61	5	9	1	1064	94	1134
Total	2540	23	1859	17	6500	60	10899

Sources : *enquêtes de terrain 2003, GERAD*

5. DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES

5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES :

5.1. CLASSEMENT D'APRES L'IPIE

5.1.1 CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE

Notre analyse de la desserte porte sur les équipements de superstructures dont la gestion relève de la commune. Ce sont essentiellement les postes de santé, les marchés, les terrains de sport et les établissements d'enseignement primaire.

Après les analyses sectorielles des différents types d'équipements, l'Inventaire pour la Programmation des Investissements et des Équipements (IPIE) a permis de faire le bilan des équipements existants dans chaque quartier (cf. Tableau 20). Ce bilan réalisé à partir de l'analyse des données concernant la population, l'occupation du sol, les équipements et les infrastructures permet d'établir des scores qualitatifs (nul, médiocre, passable, moyen et correct) et quantitatifs (0, 1, 2, etc.).

L'IPIE se traduit par une série de notes sectorielles selon le niveau d'équipement du quartier aboutissant à une note globale permettant l'établissement d'une hiérarchie.

L'indice d'équipement global par zone (carte n°19) révèle la classification suivante :

- la zone 3 (Sébi Ponty) enregistre le meilleur score (69 points) ;
- la zone 1 (Diamniadio sud) vient deuxième position (67 points) ;
- la zone 2 (Diamniadio nord) est en troisième position (47 points) ;
- les zones 4, 5, 6 et 7 enregistrent les scores les plus faibles, donc les plus sous-équipés avec des scores très inférieurs à 40 points.

Tableau 20 IPIE

Carte 19 IPIE

5.1.2 CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT

5.1.2.1 DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

- **Les équipements scolaires**

La commune ne possède que cinq établissements d'enseignement primaire. La répartition de ces écoles montre une certaine disparité spatiale. Le quartier le mieux lotis en matière d'équipements scolaires est celui de Mbounka Bambara dont la desserte est la plus élevée (cf. tableau). Les zones déficitaires et dont la population est assez importante sont la zone 1, 4 et 5 (Diamniadio sud, Dougar 2 et Déni Malick Guéye etc.) Toutefois, ces localités sont situées à moins d'un kilomètre d'un établissement primaire.

La commune de Diamniadio dispose actuellement de 36 classes pour une population scolaire de 1084 élèves soit une moyenne de 51 élèves par classe. Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est acceptable si l'on tient compte des normes du Ministère de l'Education qui le fixe au maximum à 60.

Tableau 21 : desserte par les équipements scolaires selon les zones.

Zones	Quartiers	Préscolaire		Elémentaire		Secondaire	
		nombre d'école	nombre d'élèves par salle de classe	nombre d'école	nombre d'élèves par salle de classe	nombre d'école	nombre d'élèves par salle de classe
zone 1	Diamniadio Sud	0	0	0	0	0	0
zone 2	Diamniadio Nord	0	0	1	67	0	0
zone 3	Sébi Ponty	0	0	1	43	0	0
zone 4	Dougar 1, 2, Peulh	0	0	1	72	0	0
zone 5	Déne Déni Malick Guéye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop,	0	0	0	0	0	0
zone 6	Ndoyène, Déni Youssou	0	0	1	26	0	0
zone 7	Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara, Dougar Ouest	0	0	1	32	0	0
Total		0	0	5	30	0	0

Mais la répartition spatiale montre que ces normes ne sont pas respectées dans certaines zones tels que la zone 2 et la zone 4 (Dougar et Diamniadio nord).

Les besoins en salles de classe pourraient augmenter si la tendance de l'évolution de la population scolarisable se maintient. En effet, les projections révèlent que la population scolarisable (âgés de 7 à 14 ans) sera de :

- 1949 enfants en 2007 ;

- 2095 enfants en 2012 ;
- 2300 enfants en 2017.

Aussi, les besoins futurs, selon la norme établie par le Ministère de l'Éducation Nationale qui est de 60 élèves par classe, seront de 33, 35, 39 classes respectivement pour les années 2007, 2012 et 2017 (cf. tableau 22).

Tableau 22 : Besoins en salle de classe pour les années 2007, 2014 et 2017

Années	2002	2007	2012	2017
Population scolarisable	1717	1949	2095	2300
Classes nécessaires	29	33	35	39

Sources : *enquêtes de terrain 2003, GERAD*

5.1.2.2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

La desserte médicale globale de Diamniadio s'élève, en 2002, à un poste de santé pour 5733 habitants et un centre de santé pour 11466 habitants. Ce taux est acceptable si l'on se réfère aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les normes d'allocation des ressources actuellement appliquées par le Ministère de la Santé, préconisent la desserte suivante :

- un hôpital pour 50.000 à 150.000 habitants ;
- un centre de santé pour 15.000 à 50.000 habitants ;
- un poste de santé pour 10.000 à 15.000 habitants.

Toutefois, il y a lieu de rappeler que les équipements sanitaires de la commune de Diamniadio desservent aussi la population des localités environnantes, d'où la nécessité de tenir compte de ce paramètre dans l'allocation des ressources sanitaires.

L'analyse de la répartition des équipements sanitaires montre également que la desserte médicale privilégie la zone 1 avec la localisation du centre de santé. Les zones de Sébi Ponty et de Dougar du fait de la localisation de postes de santé fonctionnels présente une bonne desserte. Toutefois, il faut remarquer que tous les quartiers sont situés à moins de 5 kilomètres d'une structure de soins ce qui permet d'avoir un accès acceptable au différentes structures de santé.

5.1.2.3 LES AUTRES EQUIPEMENTS

➤ **Les équipements marchands**

Les équipements marchands de la Commune sont constitués par la gare routière et le marché de Diamniadio Sud. Ces équipements polarisent l'essentiel de l'activité commerciale de toutes les zones de la commune. En raison de la croissance urbaine, la construction de nouveaux équipements marchands fait partie des projets de la Commune pour permettre une meilleure distribution dans l'espace des retombées de l'activité économique.

➤ **Les équipements administratifs**

La commune malgré son statut ne dispose pas encore d'équipements administratifs de grande envergure ou pouvant satisfaire la demande en services de la population. Actuellement, la commune ne dispose pas d'hôtel de commune, ni de services urbains pouvant prendre en charge la planification et la réalisation d'équipements et d'infrastructures (Cadastre, Travaux publics, etc.).

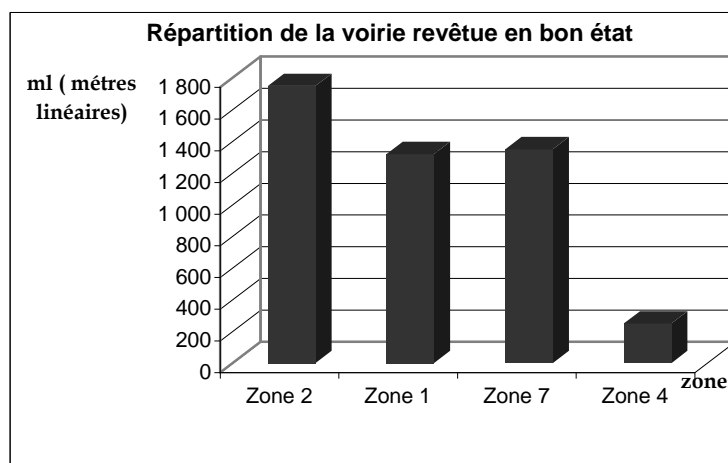
➤ **Les équipements socio-collectifs**

La majorité des zones ne disposent pas d'équipements sportifs. Seuls les zones 3 et 4 (Sébi Ponty et Dougar 1) bénéficient de terrains de sport non aménagés. Or, plus de 50% de la population étant âgé de moins de 20 ans, il reste urgent de doter la jeunesse de la commune de structure de qualité pour son épanouissement. Ce qui passe par la construction d'un centre socio-culturel pouvant abriter les activités de la jeunesse au sein de la municipalité. La construction d'un stade omnisport est très souhaitée pour abriter les activités sportives de la jeunesse.

5.1.2.2 DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

➤ **La voirie revêtue**

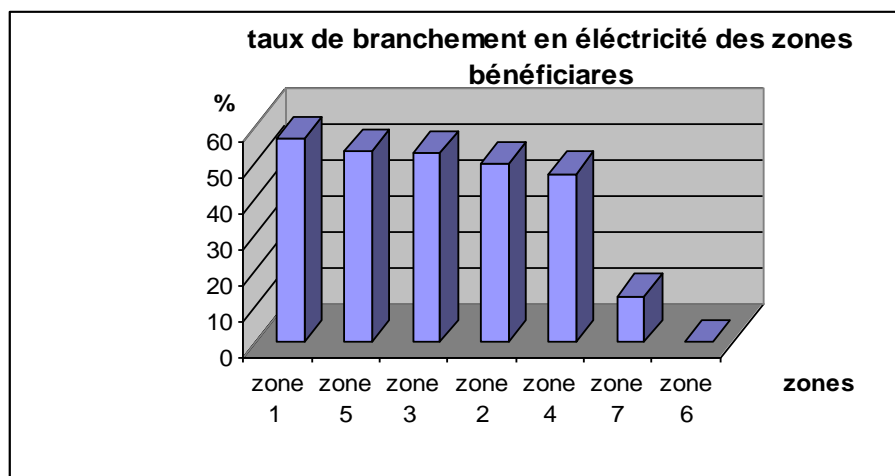
Les voies revêtues en bon état qui mesurent 4670 mètres représentent 10,5% de la totalité de la voirie. Cette faible desserte de la voirie est accompagnée d'une répartition spatiale très inégale. Le graphique 1 ci-dessous montre qu'elle se limite à quatre zones au sein même de la commune. Les zones 1 et 2 (Diamniadio sud et nord) sont les mieux desservies, par contre celles 3 ; 5 et 6 en sont dépourvues ce qui constitue une contrainte de taille pour l'accès des populations aux infrastructures de la commune localisé au niveau des autres zones.



➤ **L'éclairage public**

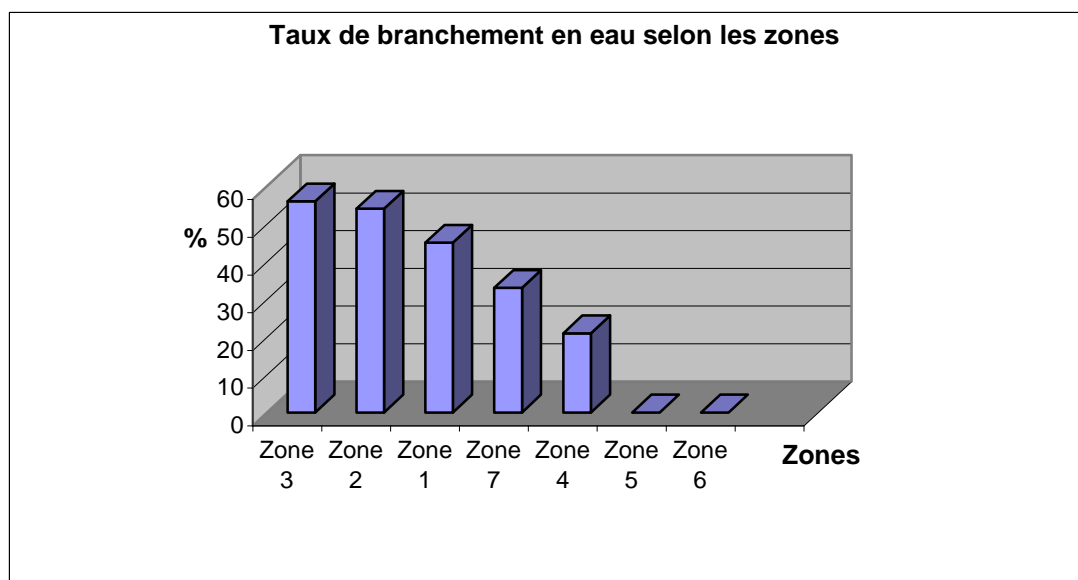
La voirie éclairée qui mesure 4865 ml est répartie entre trois zones 1. 2 et 3 (Diamniadio nord, Diamniadio sud et Sébi Ponty). De réels efforts devront être fournis pour l'éclairage des autres quartiers de la commune qui sont réellement défavorisés dans la desserte électrique. Le graphique 2 montre que le taux de branchement des ménages qui est inférieur à 50% dans la majorité des zones. Il faut

noter également la zone 6 n'a pas accès à l'électricité de même que les localités de la zone 7 que sont Ndoukhoura Peulh et Mbounka Bambara.



➤ La desserte en eau potable

Sur les sept zones de Diamniadio qui bénéficient d'un réseau d'adduction d'eau, seuls deux ont un taux de branchement supérieur à 50% (cf. graphique 3). En plus, au sein de ces mêmes zones ils existe des localités tels que celles de la zone 5 et 6 (Ndoyène, Déni Youssou) et Ndoukhoura Peul de la zone 7 qui ne sont pas desservies.



➤ L'assainissement

La commune de Diamniadio ne dispose pas d'infrastructures ni pour l'évacuation des eaux usées ni pour le drainage des eaux pluviales. La collecte des ordures ménagères également ne bénéficie d'aucun système fonctionnel sur l'étendue de la

commune. Les stratégies d'évacuation des eaux usées et des ordures sont individuelles et présentent des risques pour la santé publique.

5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

La Municipalité de Diamniadio récemment installée n'a pas encore réalisé des travaux d'entretien des équipements et infrastructures qui constituent le patrimoine communal. Aussi, la plupart des équipements notamment scolaires et sanitaires ainsi que les infrastructures (voirie, éclairage public) souffrent de problèmes de maintenance.

La Commune ne dispose pas encore de services techniques pour la prise en charge des travaux d'entretien et d'assainissement.

La collecte des ordures au niveau du marché et de la gare routière est assurée par les associations des commerçants et des transporteurs qui engagent des Groupements d'Intérêt Economique (GIE).

6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA COMMUNE

6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA COMMUNE

Le diagnostic de la commune de Diamniadio montre que la commune n'a pas encore assuré sa transition du rural vers l'urbain. Or, l'urbanisation suscite une augmentation des besoins en services et activités citadines.

La commune n'arrive pas encore à assumer totalement sa fonction urbaine. Son appartenance à la région de Dakar et sa position stratégique constituent à la fois un atout et une contrainte. Son attraction est atténuée par les communes de Rufisque, de Bargny et de Dakar qui concentrent des services importants et offrent plus de possibilités d'emplois et de transactions commerciales.

L'analyse de la desserte par les infrastructures et équipements révèle qu'elle est nettement insuffisante et présente des disparités entre les zones. L'étude du niveau d'équipement global par zone révèle que Sébi Ponty, Diamniadio nord et sud ont les scores les plus élevés. Ce qui rend compte de leur niveau d'équipement.

6.1. POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

6.1.1. UN FUTUR POLE DE REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre des politiques de décentralisation et des stratégies de décongestionnement de la capitale, le site de Diamniadio fait l'objet d'un projet de Ville. Ce projet doit permettre de faire de cet espace un véritable pôle de développement économique, industriel et commercial.

Cette résolution qui doit être accompagnée de la réalisation d'équipements et d'infrastructures devrait permettre un développement urbain et une amélioration du cadre de vie.

6.1.2. UNE COMMUNE DE TRANSIT

La commune de Diamniadio de par sa situation est un lieu de transit pour les échanges entre Dakar et le reste du pays mais aussi avec les pays frontaliers comme le Mali, la Guinée, la Gambie, la Mauritanie, etc.

Cette position stratégique a été l'une des principales raisons de son érection en Commune car elle est à la base de son développement urbain rapide. Il faut rajouter à cela le fait que Diamniadio soit situé à 35 km de Dakar, 35 km de Thiés et 45 km de la commune de Mbour. Ces centres urbains peuvent constituer des marchés importants pour les échanges commerciaux.

6.1.3. DES POTENTIALITES AGRICOLES IMPORTANTES

Les différentes zones qui constituent la commune de Diamniadio ainsi que l'arrière pays proche (Communautés rurales de Yène et de Sangalkam) sont des zones de production horticoles, avicoles et fruitières. Cet hinterland dispose de potentialités agricoles importantes qui lui permettent d'assurer l'approvisionnement de la commune en produits maraîchers, agricoles, pastorales, avicoles, halieutiques, etc. Ces échanges commerciaux pourraient être développés et devenir un secteur clé de l'économie de cet espace, si la fluidité de la circulation entre les différentes localités est améliorée.

6.1.4. DES POTENTIALITES INDUSTRIELLES

Les produits agricoles notamment ceux de l'arboriculture peuvent permettre la mise en place d'industries de transformation génératrice d'emplois dans la Commune. Les ressources minières de l'hinterland de la commune sont également assez importantes pour permettre le développement d'une industrie d'exploitation.

6.2. LES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'analyse du contexte du développement urbain de Diamniadio révèle que l'économie locale s'appuie sur deux principaux secteurs : l'agriculture et le commerce.

L'agriculture qui est l'activité traditionnelle, occupe encore aujourd'hui la majorité des actifs. Le commerce de plus en plus développé est favorisé par la situation de Diamniadio en qualité de commune de transit. Ce commerce qui concerne les produits agricoles s'oriente de plus en plus vers la restauration et les produits de l'artisanat local.

Les autres secteurs d'activités comme l'élevage et l'artisanat offrent également des emplois non négligeables même s'ils souffrent de contraintes organisationnelles et financières.

6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS : MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS

La typologie des quartiers selon leur niveau d'équipement permet d'établir une grille qui indique la desserte par quartier. L'analyse faite à partir des résultats de l'Inventaire pour la Programmation des Infrastructures et des Equipements (IPIE), permet de ressortir les inégalités et les dysfonctionnements dans la répartition des équipements et infrastructures.

6.3.1 POUR LES SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITE

➤ *Les problèmes concernant l'ensemble de la commune*

- L'inexistence d'écoles préscolaires ;
- l'insuffisance des écoles élémentaires ;
- l'absence d'entretien des équipements scolaires ;

- l'inexistence d'un stade municipal et de terrains de sport fonctionnels ;
- l'inexistence d'espaces verts dans les quartiers ;
- l'inexistence de marchés de quartiers ;
- l'absence d'abattoir ;
- l'insuffisance d'équipements socio-collectifs.

➤ **Les besoins en équipements spécifiques aux quartiers**

- L'insuffisance du nombre de classes à Dougar 1 ;
- L'inexistence d'écoles primaires à Déni Malick Gueye ;
- L'inexistence de terrains de sports à Diamniadio nord et Déni Malick Gueye ;

6.3.2. POUR LES INFRASTRUCTURES

L'analyse concernant les équipements de superstructure révèle des déficits qui concernent l'ensemble de la commune ou sont spécifiques à un quartier ou un groupe de quartiers.

➤ **Pour l'ensemble de la commune**

- L'inexistence d'infrastructures pour l'assainissement ;
- le déficit de la voirie intérieure ;
- l'insuffisance de l'éclairage public ;
- l'absence d'adressage.

➤ **Pour les quartiers déficitaires**

- l'insuffisance du réseau électrique dans les zones 3, 4 et 5 (Déni Malick Guèye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop, Sébi Ponty, Dougar 1, Dougar 2, Dougar Peulh ;)
- la non-électrification des zones 6 et 7 (Ndoyène, Déni Youssou, Ndoukhoura Peulh et Mbounka Bambara, Dougar ouest exclus,)
- l'absence de réseau d'adduction d'eau dans les zones 6 et 7 (Déni Youssou, Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara) ;
- l'inexistence de bornes fontaines dans les quartiers des zones 6 et 7 de Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara et Déni Youssou.

Le tableau 23 présente les problèmes majeurs de la Commune de Diamniadio qui concernent le déficit et les disparités de desserte en équipements et infrastructures. Les autorités municipales de Diamniadio n'ont pas encore réellement définie des stratégies pour la prise en charge de ces problèmes. Toutefois, le projet de Ville de Diamniadio doit être pris en compte dans la résolution des contraintes de la Commune. En effet, dans ce cadre, des projets d'équipements et d'infrastructures sont présentés dans le Plan d'Urbanisme de Détail (cf. carte). Ils devraient s'ils sont réalisés, améliorer le fonctionnement des services urbains et la dotation en équipements.

Tableau 23 : Synthèse des problèmes majeurs de la Commune

Type d'équipements ou d'infrastructures	Désignation	Constat	Besoins identifiés	Commentaires
A. infrastructures				
Voirie	Voirie intérieure	Insuffisance et état défectueux	Construction et réhabilitation	Les voies qui relient les quartiers ainsi que les routes intérieures ne sont pas construites. La voirie revêtue n'est pas entretenue
Assainissement	Canalisation pour eaux pluviales	inexistence	Réalisation d'un système d'assainissement	Il n'existe pas d'infrastructures pour le drainage des eaux pluviales
	Canalisation pour eaux usées	inexistence	Réalisation d'un système d'assainissement	Les stratégies d'évacuation des eaux usées sont individuelles et présentent des risques pour la santé publique
	Collecte des ordures ménagères	inexistence	Mettre en place un système de collecte	L'absence de ce système entraîne la mise en place de nombreuses décharges sauvages dans la commune
	Latrines publiques	inexistence	construction	Seul le quartier de Sébi-Ponty dispose d'un édicule public assez dégradé d'ailleurs
Eau potable	Adduction d'eau et bornes fontaines	insuffisance du réseau d'adduction d'eau	Extension de réseau	Les zones 3. 4. 5 et 6 sont défavorisés dans la desserte
Electricité	Eclairage public et branchements particuliers	insuffisance du réseau de distribution	Réhabilitation et extension de réseau	L'éclairage public n'existe que dans trois quartiers et il est d'ailleurs peu fonctionnel
B. Equipements				
Equipements marchands	Le marché central			
	La gare routière	Insuffisance des infrastructures et équipements	Reconstruction de la voirie Eclairage public	Ce marché est jugé trop excentré et manquant de sécurité
	Abattoir municipal	Inexistence	Construction	La commune ne dispose pas d'abattoir
Equipements scolaires	Ecoles élémentaires	Insuffisance	Construction de classes et réhabilitation	le nombre d'élèves par salle de classe est supérieur à 60 dans certains établissements
Equipements sanitaires	Postes de santé	Insuffisance des équipements	Réhabilitation et équipements	Même si la desserte répond aux normes, les équipements sont défectueux
Equipements socio-collectifs	Terrains de sport	insuffisance	Aménagement des terrains de sport	Les terrains de sport sont insuffisants
	Stade municipal	inexistence	Construction d'un stade municipal	Il n'existe pas de stade dans la commune
	Foyer des jeunes	inexistence	Construction	Il n'existe pas de foyer des jeunes
Environnement	Espaces verts	inexistence	Aménagement d'espaces verts	La commune ne dispose pas d'espaces verts

Insérer carte projets d'équipement du PUD

B- PROPOSITIONS

B - PROPOSITIONS

7. BESOINS ET PRIORITES

Le diagnostic qui met en évidence le niveau d'équipement et fait ressortir les insuffisances, permet d'identifier la demande sociale. Cette demande s'exprime en termes d'infrastructures et d'équipements pour une amélioration de la desserte. La détermination des besoins et des priorités s'appuie sur :

- la détermination des projets issus de l'analyse de l'IPIE ;
- le recueil des besoins exprimés par les autorités municipales ;
- le rapprochement entre les besoins issus de l'IPIE et ceux exprimés par les autorités municipales.

7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE

L'analyse de l'IPIE a permis d'identifier les besoins en infrastructures et équipements des quartiers de la commune. La réalisation de ces équipements contribuera à la mobilité et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

7.1.1. LES INFRASTRUCTURES

Le déficit en infrastructures identifié par le classement de l'IPIE nous permet de formuler les propositions suivantes pour l'amélioration de la desserte (cf. tableau A1).

➤ *Pour l'ensemble de la commune*

- la construction de latrines publiques ;
- la mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères ;
- la construction de canaux d'évacuation des eaux usées ;
- la construction de canaux de drainage des eaux pluviales ;
- la construction de la voirie intérieure ;
- la réhabilitation et l'extension de l'éclairage public ;
- l'aménagement d'espaces verts dans les quartiers ;
- l'adressage de la voirie.

➤ *Pour les quartiers déficitaires*

- l'extension du réseau électrique dans les quartiers de Déni Malick Guèye, Déni Demba Codou, Déni Babacar Diop, Sébi Ponty, Dougar 1,2, Peulh ;
- l'électrification des zones 6 et 7 de Ndoyène, Déni Youssou, Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara ;
- l'extension du réseau d'adduction d'eau dans les zones 6 et 7 de Déni Youssou, Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara ;
- la construction de bornes fontaines dans ces mêmes zones (Ndoukhoura Peulh, Mbounka Bambara et Déni Youssou).

Tableau A 1 : Les besoins en infrastructures exprimés par l'IIPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie urbaine	Adressage de la voirie	Toutes les zones	45	Nul	Panneautage et numérotation
	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Toutes les zones	700	Nul	Construction
	Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Toutes les zones	1500	Nul	Construction
	Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Toutes les zones	75	Nul	Acquisition de camions et de bacs à ordures
	Constructions de latrines publiques	Toutes les zones	250	Nul	Construction
Eau/ Electricité	Extension de l'éclairage public	Toutes les zones	1500	Nul	Extension
	Extension du réseau électrique	Déni Malick Guèye Déni Demba Codou Déni Babacar Diop Dougar 1, 2 Peulh Sébi Ponty	750	Médiocre	Extension
	Electrification	Ndoyène Déni Youssou Ndoukhoura Peulh Mbounka Bambara	750	Nul	Construction
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Deni malick Gueye Déni Youssou Ndoukhoura Peul Ndoiyene Deni Babacar Diop Deni Malick Gueye	500	Médiocre	Construction

7.1.2. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITÉ

L'analyse de l'IIPIE a permis d'identifier les besoins en superstructures de proximité spécifiques aux différentes zones de la commune. Ils concernent les équipements marchands, scolaires, socio-collectifs et environnementaux.

Les besoins en équipements concernant l'ensemble de la commune sont les suivants :

- la construction d'un nouveau marché;
- la construction d'un abattoir ;
- la construction d'écoles préscolaires et secondaires ;
- la construction d'un stade municipal ;
- la construction d'un établissement secondaire.

Les besoins en équipements spécifiques aux quartiers concernent :

- la construction de classes à Dougar 1 ;
- la construction d'une école élémentaire dans la zone 5 à Déni Malick Gueye ;
- l'aménagement de terrains de sports dans chaque zone de la commune ;
- la construction du marché de Sébi Ponty ;

Tableau A 2 : Les besoins en équipements exprimés par l'IIPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements marchands	Construction d'un nouveau marché	Diamniadio sud	75	Médiocre	Construction
	Construction d'un abattoir	Deni Youssou	30	Nul	construction
Equipements scolaires	Construction d'une école préscolaire	Étude en cours	32	Nul	Construction
	Construction de classes	Dougar 1	15	passable	Construction
	Construction d'une école élémentaire	Deni Malick Gueye	32	Nul	Construction
	Construction d'un établissement secondaire	Étude en cours	450	Nul	Construction et équipement
Equipements socio-collectifs	Construction d'un stade municipal	Étude en cours	250	Nul	Construction
	Construction d'un centre socio-culturel	Dougar 2	25	Nul	Construction
Equipements administratifs	Construction d'une agence postale	Diamniadio sud	50	Nul	Construction
	Construction d'un hôtel de ville	Diamniadio sud	70	Nul	Construction
Environnement	Aménagement d'espaces verts	Tous les quartiers	45	Nul	Aménagement

7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Les besoins de la commune de Diamniadio ont été identifiés à la suite des entretiens tenus avec les autorités municipales, les délégués de quartiers et les organisations à la base. Le tableau ci dessous recense les besoins exprimés.

Tableau B : Besoins soumis par les autorités municipales

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaire
Voirie	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction
	Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures	Toutes les zones	75	Nul	Construction
	Acquisition d'un camion de vidange des fosses septiques	Toutes les zones	50	Nul	Acquisition
Electricité	Extension de l'éclairage public	Toutes les zones	500	Médiocre	Extension
	Electrification	Ndoyène, Ndoukhoura Peulh, Déni Youssou Mbounka Bambara	750	Nul	Construction
	Extension du réseau électrique	Ndoyène Déni Youssou Ndoukhoura Peulh Mbounka Bambara	750	Nul	Extension
Eau	Extension du réseau d'adduction d'eau	Deni malick Gueye Déni Youssou Ndoukhoura Peul Ndoyene Deni Babacar Diop Deni Malick Gueye	500	Médiocre	Construction
Equipements socio- collectifs	Construction d'un centre socio-culturel	Étude en cours	25	Nul	Construction
	Construction d'un stade municipal	Étude en cours	250	Nul	Construction
Equipements scolaires	Construction d'un Lycée	Étude en cours	450	Nul	Construction
	Construction d'écoles préscolaires	Étude en cours	50	Nul	Construction
	Construction d'école élémentaire	Deni Malick Gueye	32	Nul	Construction
Equipements sanitaires	Réhabilitation des postes de santé	Sébi Ponty Diamniadio sud	30	Correct	Réhabilitation
	Achèvement des postes de santé	Ndoyene et de Ndoukhoura Peulh	20	Correct	Achèvement
Equipements marchands	Construction d'une nouvelle gare routière	Étude en cours	100	Médiocre	Construction
	Construction d'un abattoir municipal	Deni Youssou	30	Nul	Construction
	Construction d'un centre artisanal	Dougar Ouest	280	Nul	Construction
	Construction d'un nouveau marché central	Diamniadio sud	300	Médiocre	Construction
	Achèvement du marché	Sébi Ponty	50	Médiocre	Achèvement
	Construction d'une agence postale	Diamniadio sud	35	Nul	Construction
Equipements administratifs	Construction d'un hôtel de commune	Diamniadio sud	70	Nul	Construction

Les préoccupations exprimées par les autorités municipales et la population de la commune de Diamniadio concernent principalement l'électrification des quartiers, l'adduction d'eau, la voirie, l'éducation, l'assainissement, les équipements sportifs, socio-éducatifs et marchands.

En ce qui concerne l'adduction d'eau, les autorités souhaitent l'extension des branchements sociaux afin de permettre aux populations d'avoir l'eau potable à domicile.

En outre, les autorités ont beaucoup insisté sur la construction d'un établissement secondaire ou d'un Lycée au niveau de la commune afin d'éviter les déperditions scolaires et les déplacements des enfants vers les autres localités.

La construction de la voirie intérieure notamment de certains axes, constitue aussi une préoccupation. Ceci permettra de désenclaver les zones 4, 5, 6 et 7 (Dougar, Ndoyène, Deni Youssou, Déni Demba Codou).

La construction d'un stade et d'un centre socio culturel constitue une des priorités de la municipalité de Diamniadio qui compte développer des activités de jeunesse.

7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'APIE ET CEUX EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES

Le rapprochement entre les projets soumis par les autorités municipales et ceux identifiés par l'APIE nous a permis de dresser les tableaux suivants :

- d'abord, nous avons identifié les projets recensés à la fois par l'APIE et les autorités municipales (voir tableau C) ;
- ensuite, nous avons déterminé les projets de l'APIE jugés non prioritaires par les autorités municipales (voir tableau D)
- enfin nous avons recensé les besoins exprimés par les autorités municipales et non identifiés par l'APIE (voir tableau E).

Tableau C : Besoins exprimés par la municipalité et identifiés par l'IIPE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction
	Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Toutes les zones	75	Nul	Mise en place d'un système
Eau/électricité	Extension du réseau électrique	Ndoyène Déni Youssou Ndoukhourah Peulh Mbounka Bambara	750	Nul	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Toutes les zones	700	Médiocre	Extension
	Réhabilitation et extension de l'éclairage public	Toutes les zones	1500	Médiocre	Construction
	Electrification	Ndoyène, Ndoukhourah Peulh, Déni Youssou Mbounka Bambara	750	Nul	Construction
Equipements scolaires	Construction de classes élémentaires	Dougar 1	15	Passable	Construction
	Construction d'établissement secondaire	Étude en cours	450	Nul	Construction et équipement
Equipements marchands	Construction d'un abattoir	Deni Youssou	30	Nul	Construction
	Construction d'un nouveau marché	Étude en cours	300	Médiocre	Construction
Equipements socio-collectifs	Construction d'un stade municipal	Étude en cours	250	Nul	Construction
	Construction d'un centre socio-culturel	Étude en cours	25	Nul	Construction
Equipements administratifs	Construction d'un hôtel de ville	Diamniadio sud	70	Nul	Construction
	Construction d'une agence postale	Étude en cours	35	-	Etude en cours
Aménagement urbain	Plan d'urbanisme détaillé	Étude en cours	35		Étude en cours
	Lotissements	Étude en cours	25		Étude en cours

Le tableau D présente les projets qui ne sont pas identifiés par les autorités municipales et qui apparaissent dans l'IIPE.

Tableau D : Projets recensés à partir de l'IIPE et jugés non prioritaires par les autorités municipales

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité rapport l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie	Adressage	Tous les quartiers	45	Nul	Construction
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Tous les quartiers	700	Nul	Construction
	Construction de canaux de drainage des eaux usées	Tous les quartiers	1500	Nul	Mise en place d'un système
	Construction de latrines	Tous les quartiers	250	Nul	Construction
Environnement	Aménagement d'espaces verts	Tous les quartiers	750	Nul	Extension

Le tableau E présente les projets qui sont jugés prioritaires par l'équipe municipale et qui ne sont pas identifiés dans l'IIPE.

Tableau E : Projets soumis par la Commune et non identifiés par l'IIPE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité rapport l'équipement souhaité	Commentaires
Assainissement	Camion de vidange des fosses septiques	Étude en cours	50	Nul	Acquisition
Equipements marchands	Construction d'une nouvelle gare routière	Étude en cours	100	Nul	Construction
	Construction d'un centre artisanal	Dougar Ouest	280	Nul	Construction
Equipements scolaires	Construction d'un Lycée	Étude en cours	450	Nul	Construction
Aménagement urbain	Plan d'urbanisme détaillé	Étude en cours	35	-	Etude en cours
	Lotissements	Étude en cours	25	-	Etude en cours

7. 4. JUSTIFICATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE (PIP)

A partir des résultats issues de l'IIPE et les besoins exprimés par les autorités municipales, les projets visant à améliorer la desserte en infrastructures et l'accès

aux équipements dans la commune de Diamniadio ont été identifiés. Cependant, la réalisation des différents projets dépend de leur éligibilité au PAC. Les critères d'éligibilité des projets au PAC sont déterminés par les normes suivants :

- répondre à la demande effective et aux priorités de la commune ;
- être en cohérence avec les capacités financières de la commune ;
- être économiquement justifiés ;
- avoir un impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- ne pas avoir un impact négatif sur l'environnement.

7.4.1 PROJETS ELIMINES POUR NON ELIGIBILITE AU PAC

Les projets identifiés au niveau de la commune et ne répondant pas à ces critères d'éligibilité au PAC sont répertoriés dans le tableau 34.

Tableau 24 : Projets non éligibles au PAC

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Eau / Electricité	Extension du réseau électrique	Ndoyène Déni Youssou Ndoukhoura Peulh Mbounka Bambara	750	Nul	Extension
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Toutes les zones	700	Médiocre	Extension

7.4.2 . PROJETS ADMISSIBLES AU PAC

Le tableau ci dessous présente les projets admissibles au PAC par ordre de priorité selon les catégories.

Tableau 25 : Les projets admissibles au PAC

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Voirie	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Toutes les zones	700	Nul	Construction
	Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Toutes les zones	75	Nul	Mise en place d'un système
Equipements scolaires	Construction de classes élémentaires	Dougar 1	15	Passable	Construction
	Construction d'établissements secondaires	Étude en cours	450	Nul	Construction et équipement
Equipements marchands	Construction d'un abattoir	Deni Youssou	30	Nul	Construction
	Construction d'un nouveau marché	Étude en cours	300	Médiocre	Construction
Equipements Administratifs	Construction d'un hôtel de ville	Diamniadio sud	70	Nul	Construction
	Construction d'une agence postale	Étude en cours	35	-	Etude en cours
Equipements socio-collectifs	Construction d'un stade municipal	Étude en cours	250	Nul	Construction
	Construction d'un centre socio-culturel	Étude en cours	25	Nul	Construction
Environnement	Aménagement d'espaces verts	Tous les quartiers	45	Nul	Aménagement

7.4.3 PROJETS A ELIMINER POUR COÛT EXCESSIF

Parmi les projets admissibles au PAC, certains sont à éliminer car leur coût élevé ne pourrait être pris en charge par l'enveloppe du PIP. Il s'agit :

- de la construction des canaux de drainage des eaux pluviales ;
- de la mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères ;
- de la construction de la voirie intérieure.

Tableau 26 : Les projets à éliminer pour coût excessif

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Toutes les zones	700	Nul	Construction
Voirie urbaine	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction
	Construction de la voirie intérieure	Toutes les zones	3750	Nul	Construction

PRESENTATION DES PROGRAMMES PRIORITAIRES

8- PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

8- 1 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES PROPOSE

En concertation avec les autorités municipales et en tenant compte de l'enveloppe du PIP ainsi que des critères édictées par le PAC, les projets ci-dessous ont été identifiés pour constituer le Programme d'Investissements Prioritaires (cf. tableau 37) :

- la construction d'un hôtel de ville ;
- l'extension du marché.

Tableau 27 : Les projets identifiés pour le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP)

Description	Localisation	Coût (en millions francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaire
1- Construction d'un hôtel de ville	Diamdiano Sud	75	Nul	Construction
2- Extension du marché	Diamdiano Sud	25	Médiocre	Extension

8.1.1 Construction d'un Hôtel de Ville

La commune de Diamniadio n'a été érigée en collectivité locale qu'en 2002 et elle manque d'équipements notamment administratifs pour faire face à son nouveau statut. Les locaux actuels qui font office d'hôtel de ville sont en location. C'est pourquoi, la construction d'un hôtel de ville constitue une priorité pour la municipalité qui a besoin de locaux fonctionnels pour regrouper tous ses services et mener à bien sa mission.

8.1.2 L'Extension du marché

L'actuel marché de Diamniadio dispose d'une superficie très importante mais la surface bâtie demeure insuffisante. En outre le hangar qui comprend trois magasins de stockage (viande, poisson et légumes), est actuellement saturé. De même, les édicules du marché sont très dégradés et non fonctionnels. Pour toutes ces raisons, les autorités municipales ont préconisé l'extension du marché avec la construction d'un nouveau hangar et des cantines pour loger les marchands ambulants.

8- 2 PRESENTATION DES FICHES PROJETS DU PIP

Les projets retenus dans le cadre du Programme d'Investissement Prioritaire ont fait l'objet d'une évaluation et la constitution des fiches techniques et financières. Ces fiches projets présentent les données économiques, financières, environnementales et sociales (cf. annexes). La carte du PIP permet de montrer la localisation de ces projets (cf. carte 15).

Insérer carte 15 PIP

9- PRESENTATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIORITAIRE

Avec l'érection de Diamniadio en commune en 2002, les autorités municipales doivent désormais prendre en charge l'entretien des équipements et infrastructures communaux. Cependant avec les moyens limités de la commune, seuls les équipements marchands notamment l'entretien du marché et de la gare routière a été pris en compte dans le budget de 2003 et de 2004. Pour les deux dernières années d'exécution du PIP, en tenant compte des nouvelles réalisations et pour une meilleure gestion du patrimoine municipal, le budget d'entretien est passé de 575 000 F à 3 000 000 de F CFA.

Tableau 28: Le Programme d'Entretien Prioritaire retenu (PEP)

Type d'équipements	Mode	2003	2004	2005	2006	TOTAL
	d'exécution					
1 infrastructures						
2 Voirie						
3 Désensablement voirie						
4 Entretien voirie						
5 Eclairage public						
6 Entretien réseau						
7 Equipement éducatifs et de santé						
8 Entretien centre de santé						
9 Entretien groupe scolaire						
10 Equipement socio collectifs						
Entretien maison des jeunes						
12 Equipement administratifs						
13 Bâtiments communaux				2 250 000	2 250 000	4 500 000
14 Equipement marchands et environ,	N					
15 Entretien marché et gare routière		575 000	575 000	750 000	750 000	2 650 000
16 Enlèvement des ordures ménagères						
17 Patrimoine historique						
18 TOTAL		575 000	575 000	3 000 000	3 000 000	7 150 000
20 En % des rec ord année n						
E: Entreprise R: Régie						

Hypothèses PEP

1 – Dépenses d'entretien du budget 2003 reconduites sur la durée du PIP (2004-2006) pour 575.000 F CFA pour les anciens équipements marchands

2 – Dépenses PEP découlant du PIP = 3% du PIP

3 – Date de démarrage PEP : 1 après réalisation du PEP= 2005

Types d'équipements impactés

1 – Equipements marchands : entretien marché

2 – Equipement administratif : entretien hôtel de ville

▪ *L'entretien des équipements administratifs*

Cette rubrique est destinée à l'entretien des bâtiments communaux. La part du budget alloué à ces entretiens est de 4 500 000 F CFA pour les trois années d'exécution du PIP soit 67% du montant total du budget.

- ***L'entretien des équipements marchands et environnementaux***

Les équipements marchands sont constitués du marché et de la gare routière. Pour 2003, seuls ces équipements ont été pris en charge dans le budget d'entretien pour un montant infime de 575 000 F CFA. Pour les trois années du PIP, un montant de 2 650 000 F CFA est dégagé pour l'entretien de ces équipements, soit 37% du budget total. Sur le plan environnementale, l'enlèvement des ordures ménagères n'est pas pris en charge dans les prévisions, ce qui risque de poser un problème d'assainissement et de salubrité au niveau de la commune.

ANNEXES

FICHES PROJETS

FICHE PROJET n° 1	
Fiche-Projet N° 1	Ville de : Diamniadio
Nom de l'Équipement	Construction d'un HOTEL de VILLE
1. NATURE ET ELIGIBILITE DU PROJET	
1 Catégorie d'Investissement	Administratif
2 Localisation	Quartier Diamniadio Sud
3 Bénéficiaire	Commune
4 Conditions particulières	Conditions de gestion : Commune Prise en charge de l'entretien récurrent : Commune
2. JUSTIFICATIONS	
5 Priorité	La commune de Diamniadio ne dispose pas d'un hôtel de ville, elle loue actuellement des locaux à cet effet. C'est pourquoi la construction d'un hôtel de Ville constitue une priorité pour la municipalité qui a besoin de locaux fonctionnels pour effectuer sa mission.
6 Impact social (en rapport avec IPIE)	Le score de la commune de Diamniadio est faible pour cet équipement.
7 Analyse économique/Financière	Regroupement des services communaux, gains de temps pour les usagers et les administrés. La commune n'aura plus à payer une location qui grève son budget
8 Analyse de l'impact sur l'environnement	Impact environnemental positif
3. DESCRIPTION DU PROJET	
9 Description de la Consistance des travaux	Construction d'un bâtiment à deux niveaux composé de 10 bureaux, d'une salle de délibération, d'une salle d'archives et d'un bloc sanitaire
10 Etat de Préparation du Projet	Documentation technique disponible : Néant Requêtes de financement initiées : Commune Estimation selon les normes en vigueur
11 Contraintes liées au Projet	
- Problèmes fonciers	Nul
- Problèmes de réseaux	Nul
- Problèmes de remblai/déblai	Nul
- Problèmes d'infrastructures d'approche	Nul
12 Conditions de mise en service	Prise en charge de l'entretien : Commune
13 Délai d'exécution	
- Etudes	1 mois
- Travaux	6 mois
14 Plan Schématique et Schéma d'implantation	Plan de situation 1 /5000 ou 1/10000 Plan d'aménagement
15 Autres Documents Graphiques	Néant
4. COUTS	
16 Coûts de l'Équipement	
Travaux préparatoires	3 000 000
terrassment /gros œuvres	30 000 000
Plomberies sanitaires	15 000 000
Installation électriques/eau/ téléphone	5 000 000
Menuiseries	10 000 000
Peinture vitrerie	15 000 000
	75 000 000
17 Coûts des Actions Connexes	
Ex : - Infrastructures d'approche	
- Equipements	
- Branchements sur réseaux divers	
18 Charges Récurrentes	Prise en charge : commune

Ville : Diamniadio	Projet :CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE
GRILLE D'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	

A. RUBRIQUES		OUI	NON	Résultat	Codes
1. Déchets solides					
Le projet	génère-t-il des déchets ?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des déchets ?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	transporte-t-il des déchets à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
2. Rejets liquides					
Le projet	génère-t-il des eaux usées?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des eaux usées?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejette-t-il des eaux usées dans une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
3. Assainissement					
Le projet	génère-t-il des excréta?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des excréta?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejette-t-il des excréta à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
4. Drainage					
Le projet	aggrave-t-il l'érosion?		x	1	Oui = -1; Non = 1
	rejette-t-il l'eau dans un réseau EP ?		x	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
5. Sources d'eau					
Le projet	pollue-t-il les sources d'eau?			Oui = -1; Non = 0
	protège-t-il les sources d'eau?			Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
6. Terrains et sols					
Le projet	détruit-il des terrains agricoles?			Oui = -1; Non = 0
	détruit-il des espaces verts?			Oui = -2; Non = 0
	créera-t-il des espaces verts?			Oui = 1; Non = 0
	entraînera-t-il l'abattage d'arbres?			Oui = -1; Non = 0
	améliorera-t-il l'occupation des sols?			Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
7. Zone d'intervention					
Le projet	est-elle difficile d'accès?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est-elle sujette à l'inondation?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
8. Relogement					
Le projet	entraîne-t-il des `déguerpissements`		x	0	Oui = -1; Non = 0
	Si oui, y a-t-il un plan d'action pour le de relogement de la population?			Oui = 2; Non = -1
9. Circulation					
Le projet	augmente-t-il la circulation?		X	0	Oui = -1; Non = 0
	réduit-il la circulation?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	gère-t-il la circulation?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
10. Santé publique					
Le projet	a-t-il un impact négatif sur la santé?			Oui = -1; Non = 0
	a-t-il un impact positif sur la santé?			Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	X		0	Oui = 0;
11. Population cible					
Le projet	implique-t-il la population cible?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
12. Plan d'entretien					
Le projet	a-t-il un plan d'entretien?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;

B . RESULTATS

Total	11
Selon les critères cités, l'impact environnemental du projet est: Très positif	

Fiche-projet n° 2		Ville de : DIAMNIADIO
Nom de l'Équipement		Extension du marché central
1. NATURE ET ÉLIGIBILITÉ DU PROJET		
1	Catégorie d'Investissement	Équipement marchand
2	Localisation	Quartier Diamniadio Sud
3	Bénéficiaire	Populations de la ville de Diamniadio et de son hinterland
4	Conditions particulières et éligibilité	* conditions de gestion : Commune * prise en charge de l'entretien récurrent : Commune * compatibilité avec plan de développement de la ville
2. JUSTIFICATIONS		
5	Priorité	Horizon alloué au projet dans le PIP L'extension du marché est une priorité pour la commune car le nombre de cantines disponibles est insuffisant et le hangar saturé. Cette situation crée un encombrement alors qu'il reste un espace libre dans le marché qui peut être aménagé.
6	Impact social (en rapport avec IPIE)	Le score de l'impact social accordé par l'IPIE est correct
7	Analyse économique	La construction du marché va permettre à la commune d'accroître ses ressources et de prendre en charge des actions de développement de la ville. De même, elle permettra de désencombrer le marché existant. équipement répondant à la demande future (horizon 5 ans) Le T R I sera recalculé lors des études d'exécution
8	Analyse de l'impact sur l'environnement	L'impact environnemental est jugée correct
3. DESCRIPTION DU PROJET		
9	Description de la Consistance des Travaux	Construction d'un bloc de 25 cantines de 3mx2m, d'un hangar de 180 m2 et d'un bloc sanitaire plus une fosse sceptique
10	Etat de Préparation du Projet	* Etudes antérieures : * Documentation technique disponible : Plan d'aménagement * Requêtes de financement initiées: ADM /VILLE * Estimations selon les normes en vigueur
11	Contraintes liées au Projet - Problèmes fonciers - Problèmes de réseaux - Problèmes de remblai/déblai - Problèmes d'infrastructures d'approche	* Propriété : terrain communal * Déguerpissements éventuels : néant * Déplacements de réseaux à effectuer : néant non non
12	Conditions de mise en service	* Mise en place de personnels :néant * Mise à disposition et prise en charge par la commune de personnels :néant * Prise en charge de l'entretien :commune
13	Délai d'exécution - Etudes - Travaux	* Durée prévue de réalisation des études: 1 mois * Durée prévue pour les travaux : 6 mois
14	Plan Schématique et Schéma d'Implantation	* Plan de situation au 1/5000 ou au 1/10000 * Plan d'aménagement (échelle pouvant varier de 1/100 à 1/500)
15	Autres Documents Graphiques	néant
4. COÛTS		25 000 000
16	Coûts de l'Équipement 25 Cantines 3mx2m Un Hangar Un Bloc sanitaire et 1 fosse sceptique	15 000 000 8 000 000 2 000 000
17	Coûts des Actions Connexes	néant
18	Charges Récurrentes	* Budget d'entretien estimé à 3 % par an soit 750 000 à partir de la réception définitive * Prise en charge : par la commune

FICHE D'ANALYSE ECONOMIQUE			
Désignation du Projet : Extension du marché - Projet n° 2 Commune : Diamniadio Région : Thiès Population bénéficiaire : Population de la Commune de Diamniadio et de son hinterland			
	Oui	Non	Observations
Identification du projet dans le cadre du PIP	X		
2 <u>Insuffisances actuelles</u> - Absence d'équipements actuellement - Mauvais état de l'équipement existant - Dimensionnement de l'équipement	X		
DIMENSIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT - Prise en compte de la demande estimée à horizon 5 ans - Intégration de composantes commerciales connexes	X	<u>X</u>	
3 <u>Mode d'exploitation et de gestion prévu</u> Equipement principal - Gestion directe par la commune - Gestion déléguée (si oui, indiquer le mode) Equipements commerciaux connexes - Gestion directe par la commune - Gestion déléguée (si oui, indiquer le mode)	X X		
4 <u>Rentabilité financière du projet</u> - TRI (financier)			

PROJET : RESTRUCTURATION DU MARCHE DE DIAMNIADIO2						
HYPOTHESES DE CALCUL DE RENTABILITE						
VARIANTE : <i>Augmentation du tarif de location des boutiques</i>						
RECETTES						
Désignation	Nombre	Tarif	Nb de mois	Tx recouvrement	Montant (FCFA)	
Location cantines 3*2	25	6 000	12	0,9	1 620 000	
HANGAR(etals et tables)*	1	261 417	12	0,9	2 823 300	
Total Location de cantines	26				4 443 300	
CHARGES						
Nettoyage	2	3100	12		74 400	
Collecteurs	1	35000	12		420 000	
Entretien des bâtiments	3% du coût de la composante chaque année					750 000
Eau						
Electricité	1	30000	12		360 000	
Montant Investissement						
						25 000 000

* ce montant resulte d'une extrapolation faite a partir des realisations de 2002,

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Ville : Diamniadio Projet : CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ

GRILLE D'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

A. RUBRIQUES		OUI	NON	Résultat	Codes
1. Déchets solides Le projet	génère-t-il des déchets ?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des déchets ?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	transporte-t-il des déchets à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
2. Rejets liquides Le projet	génère-t-il des eaux usées?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des eaux usées?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejette-t-il des eaux usées dans une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
3. Assainissement Le projet	génère-t-il des excréta?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	collecte t-il des excréta?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	rejette-t-il des excréta à une décharge appropriée?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
4. Drainage Le projet	aggrave-t-il l'érosion?		x	1	Oui = -1; Non = 1
	rejeté-t-il l'eau dans des cuvettes ?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
5. Sources d'eau Le projet	pollue-t-il les sources d'eau?			Oui = -1; Non = 0
	protège-t-il les sources d'eau?			Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
6. Terrains et sols Le projet	détruit-il des terrains agricoles?			Oui = -1; Non = 0
	détruit-il des espaces verts?			Oui = -2; Non = 0
	créera-t-il des espaces verts?			Oui = 1; Non = 0
	entraînera-t-il l'abattage d'arbres?			Oui = -1; Non = 0
	améliorerait-il l'occupation des sols?			Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	x		0	Oui = 0;
7. Zone d'intervention Le projet	est-elle difficile d'accès?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est-elle sujette à l'inondation?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
8. Relogement Le projet	entraîne-t-il des déguerpissements		x	0	Oui = -1; Non = 0
	Si oui, y a-t-il un plan d'action pour le relogement de la population?			Oui = 2; Non = -1
9. Circulation Le projet	augmente-t-il la circulation?	x		-1	Oui = -1; Non = 0
	réduit-il la circulation?		x	0	Oui = 1; Non = 0
	gère-t-il la circulation?	x		2	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
10. Santé publique Le projet	a-t-il un impact négatif sur la santé?		x	0	Oui = -1; Non = 0
	a-t-il un impact positif sur la santé?	x		1	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
11. Population cible Le projet	implique-t-il la population cible?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;
12. Plan d'entretien Le projet	a-t-il un plan d'entretien?	x		1	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			Oui = 0;

B . RESULTATS

Total	12
Selon les critères cités, l'impact environnemental du projet est: Très positif	